

P23/E2,31

The Merchants Manufacturing Company,

Montreal, 5 July 1882

To the Mayor & Council
St. Henri

Dear Sirs

The grading of the Street adjoining
our Mill, and the laying of water pipes,
have become matters of the greatest importance
to this Company now the Season is so far
advanced; and we beg you will please
give the subject your immediate consideration
and favor us with prompt decision, so that
the grading, in accordance with our arrangements,
can be completed without delay.

We beg to remain dear Sirs

Yours obediently,

Merchants Manufacturing Company.

A. Cherry
President

No 1954
The Merchants Manufact
Coy - nouvellement
de la Rue St-Ambroise
Kporage de l'eau
8 July 1882
J. J. J.
see nos

P23/E2,31

P23/E2,31

Personne de Québec
Ordo de St-Henri

Le sousigné Albert Barre
Comptable special pour la
ville de St-Henri certifie sous
son serment d'office sous
le dixième jour mil huit
cent quatre-vingt-deux entre
une heure et une heure
une copie au present puis
d'autre part écrit aux
personnes suivantes comme
auit parvi à Mrs M.
Joseph John & Co
et J. J. Dagenais en plus
et les ont une vraie copie
à une personne raisonnable
de leur bonnale expertise
bonne a St-Henri le 10 juillet
1882

A. Barre Comptable

BUREAU
DU
CONSEIL
No 1, rue St-Pierre.

VILLE DE ST-HENRI,

St-Henri, le 10 juillet 1882

M. J. J. }
M. J. Dagenais }
Membres de la Comite }
des Finances —

Messieurs,

Vous êtes priés
d'assister à une assemblée de
Comite des Finances qui
aura lieu, ce soir, le 10 de
Courant @ 8.30 heures
P. M.

W. H. H.
A. Desjardins

sec. gen.

P23/E2,31

N^o 1755 v
Anno Retard Junc
Secundum Cavitatē de
Dinances le 10^o d'Avril
1882
Asp
Eche-ns

P23/E2,31

Permis de chercher
Ville de St-Henri

J'envoie Albert Barri
Constaté officiel par la
Ville de St-Henri l'entrepreneur
d'un aménagement d'office au
le dernier jour de juillet
nullent ont pu être remplis
entre eux heures et minutes
avant signature finale
du présent avis d'autre
part écrit aux personnes
d'annonces comme huit
paris à St-Henri
en parlant à lui même et à
M^r D^r Caspary et Regis Hallé
en parlant à une personne
raisonnable de leur domicile
respectif

Donné à St-Henri le 10 juillet
1882
A. Barri Constaté

BUREAU
DU
CONSEIL
No 1, rue St-Pierre.

VILLE DE ST-HENRI

St-Henri, le 10 juillet 1882

Geoffroy Caspary, Frs. }
Daigneant R. Hotté }
Comité de santé

Messieurs,

Vous êtes priés
d'assister à une assemblée
du Comité de santé qui
aura lieu, ce soir, le 10
courant à 7.30 heures

Voilà
A. Daigneant
Sec. des.

P23/E2,31

N^o 1756

Avis de Retour d'une
Session du Comité
de la Ville le 10 juillet
1882
F. J. P.
Sec. G.

Commune de Québec }
 Ville des Neiges }

Une assemblée de la Commune de la Ville des Neiges, tenue à St-Mercur, au lieu ordinaire des sessions du dit Conseil, le mardi, le dixième jour du mois de juillet mil huit cent quatre vingt deux, conformément à la loi, à laquelle session ont été présents Messieurs les Conseillers J. B. Bazelaire & Régis Hotté formant un quorum sous la présidence du conseiller J. B. Bazelaire -

Il est ordonné et statué par résolution de la Commune comme suit: -

Relativement au privilège accordé par le Conseil à sa séance du ~~23~~ 23 juin dernier, à M. Edmund Sobier, du village de Jean Baptiste, pour éléver des vidanges ou vider les fosses d'aisances dans les terrains de cette ville. Cette Commune confirme le dit privilège aux conditions ci-après -

- 1- Le dit foyer videra les dites fosses d'aisances avec un procédé inodore de façon à ne pas incommodes les habitants de cette ville, et cela durant la nuit -
 - 2- Le dit foyer payera pour ce privilège une somme de deux dollars et s'oblige de plus à se tenir au bureau de la station de Police ou au bureau quel qu'il soit à la
- dite

dit Station, afin d'être en mesure d'exécuter
 les ordres qui l'accusera du Département
 ou Comité de santé.

3. Les chaires pour enlever ou vider les
 ordes fosses. L'aisance sont de \$2.52
 par 250 gallons ou sept centus papier
 cube de mesurage pour chaire
 fosse d'aisance (Pit)

4. Le comité se réserve le droit de
 retirer l'annule le dit permis ou permis
 s'il est accordé au dit foyer, cela
 en aucun temps, et est justifié par -

Votre comité ayant pris communication
 de la demande de "The Mutual Health
 Co" pour le privilège de voir dans les limites
 de cette ville, la dite demande est refusée
 sous les circonstances actuelles -

La séance est levée
 (aux heures) J. P. Goyelin
 Président
 Secrétaire

N^o 1759.
 Rapport du Comité de
 Santé, tenu le 20 juillet
 1882 en vertu d'une
 Résolution du 27 juin
 1882 - J. P. Goyelin
 Secrétaire

Commissaire de Québec
 Ville des Neuvies
 Inauguration
 le 27 Mars 1880
 F. Dagenais

A une assemblée du Comité des Finances
 du Conseil de la Ville des Neuvies, tenue à St
 Neuvies, tenue à St Neuvies, au lieu ordinaire des
 séances, le lundi, le dixième jour du mois
 de juillet mil huit cent quatre vingt
 huit, conformément à la loi, à laquelle
 session sont présents. Présents le
 Conseillers Mullary, M. Senecal &
 Edouard Dagenais. Pour un tiers
 présent sans la présence de
 M. le conseiller M. Senecal

Il est ordonné et statué par
 Résolution du Comité comme suit:

Resolu de payer les Comptes suivants
 soient approuvés & payés —

Griveau & Martelle \$5.00 pour opinion
 légale, Dawson Bros. \$6.60 pour lino &
 Hornidas Hoing \$2.75 pour impres-
 sions & plus de renseignements \$21 pour annués,
 retour signification Notaires de depuis
 le 5 février 1882 au 27 juin 1882 —

F. Dagenais et le Vice.

L. M. Lussier
 Président
 A. Séguin

Secrétaire

N° 4758
Rapport du Comité
des Finances tenu
le 10 juillet 1882

Adopté
Secrétaire

Approuvé le 12 juillet
1882. A. Desautels
Président

P23/E2,31

Province de Québec } Aux Contribuables de la Ville de Saint-
 Ville de St-Henri. } Henri et à tout intéressés.

Avis public est par le présent donné par le
 soussigné que le Rôle de Perception Générale & Spéciale
 de la Ville de St-Henri pour l'année Mil huit cent
 quatre vingt deux est complet et est déposé au
 bureau du Conseil de cette ville; et toutes personnes
 sujettes au paiement des taxes ou sommes y mentionnées,
 sont requises de payer le montant au dit bureau dans
 les vingt jours qui suivront la publication du présent avis.

Donné à St-Henri, sous mon sceau de la Corpora-
 tion de la dite Ville de St-Henri, ce vingt septième jour du mois
 de juin Mil huit cent quatre vingt deux.

A. Desève
 Secrétaire = Trésorier



Province of Québec } To the Rate payers of the Town of St-Henry &
 Town of St-Henry } & to all interested.

Public notice is hereby given by the undersigned that the
 Collection Roll, General & Special, of the Town of Saint-
 Henry for the year one thousand eight hundred and eighty two,
 is complete and is now deposited in the office of the
 Council of this town.

All persons whose names appear therein, as liable
 for the payment of any assessment or sums, are hereby required
 to pay the amount thereof to the undersigned at his said
 office within twenty days following the publication of the
 present notice -

Given at St-Henry, under my hand and the seal of the Corpora-
 tion of the Town of St-Henry, thirtieth seventh day of the month
 of June one thousand eight hundred and eighty two -

A. Desève
 Secretary = Treasurer



Province

Province de Québec }
Ville de S^t-Henri

Je soussigné Jules Beauchamp, résidant en la Ville de S^t-Henri
l'un des Amisiers Jurés de la Cour Supérieure du Bas-Canada imma-
tricié pour, et exerçant dans et pour le District de Montréal, certifie
par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le Vingt-
Septième jour de Juin dernier avoir affiché deux fois copie dûment
certifiées d'icelui d'autre part dans les langues française & anglaise
comme suit; savoir: - Une copie dans les langues française & anglaise
à la porte de l'église Catholique Apostolique & Romaine de la Ville de
S^t-Henri sise coin des Rues S^t-Pierre & Bonaventura et une autre copie
dans les langues française & anglaise à la porte de l'église protestante
de la dite Ville S^t-Henri sise coin des Rues S^t-Henri & S^t-Marguerite
étant les places ordinaire des affiches, et je certifie de plus avoir eu icelui
avis d'autre part dans les langues française & anglaise à haute et
intelligible voix à la porte de ladite Église Catholique Apostolique et
Romaine de la Ville de S^t-Henri, à l'issue du service Divin du matin,
le Deuxième jour et le neuvième jour de Juillet courant, étant
les deux dimanches que j'ai lu le présent avis, étant aussi les dimanches
suivant immédiatement le jour où le présent avis a été rendu public.
En foi de quoi j'ai de suite donné le présent et au pour
servir et valoir ce que de droit -

Ville S^t-Henri ce 10 juillet 1882
Jules Beauchamp
H. C. S.

Orné de \$ 2.00 }

10 Juillet 1882
Rec^u
N^o 1489
Bureau de l'Administration
de la Ville de Montréal

P23/E2,31

A Monsieur le Maire
et à Messieurs les Conseillers
de la ville de Montréal.

Messieurs, j'ai bien l'honneur
de faire application de nouveau
cette année, pour le renouvellement
de mon contrat pour l'arrosage
et l'éclairage, aux mêmes conditions,
Néanmoins, je offrirais de
fournir l'huile et de faire
toutes les réparations des lampes
Moyennant une augmentation
de 325 piastres.
Par l'honneur.

5/2/82 Husmer Lanctôt

P23/E2,31

N^o 1760.
Commissaire de A.
Lavelot pour
sujet de Reliure
à Muller
A. D. P.
Muller

P23/E2,31

À Son Honneur le Maire }
No. No. Les conseillers de la Ville }
de St-Henri -

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire application
à votre Honorable Conseil pour le contrat de
l'arrosage & l'éclairage de la ville de St-Henri et
je m'engage à faire les deux travaux pour et
moyennant la somme de \$450. par année
et aussi moyennant par le dit Conseil
fournissant ce qui il faut pour les dit travaux

St-Henri 27/82

Je demeure avec
respect, Votre humble
serviteur
Amidée Puzos

N^o 1761
Commissaire pour le service
et le logement de la garnison
Major, Spillet 18th
A. J. P.
M. H.

P23/E2,31

A M^{rs} le Maire & à
M^{rs} les Conseillers de
la Ville de S^{te} Henri.

Messieurs,

transmit
J. C.

J'ai l'honneur de soumettre à votre
Honorable conseil mon application pour le contrat
de l'arrosage et de l'éclairage de la Ville de S^{te} Henri.
Je ferai les deux ouvrages, pour et moyennant la
somme de \$460.⁰⁰. et si vous l'exigez je fournirai toutes
les garanties nécessaires pour sûreté de l'accomplissement
desdits travaux, et de plus si votre Honorable préférence,
que je fournisse l'huile, les globes, burners, vitres & mielles,
je fournirai le tout et tiendrai le tout en bon ordre pour
une somme additionnelle de \$300.⁰⁰. formant un
total de \$760.⁰⁰. par année. Comme je suis un ancien
propriétaire & Citoyen de la place et connu de chacun de
vous depuis nombre d'années j'ose espérer M^{rs} le Maire
et M^{rs} les Conseillers, que vous voudrez bien prendre
en considération la présente soumission, et le tout
humblement soumis-

S^{te} Henri, ce }
5 juillet 1882 }

(un renvoi bon)
Je demeure M^{rs} le Maire
& M^{rs} les Conseillers
Avec considération
Votre très humble serviteur
Jerémie Baillif

[Faint handwritten notes on the left page]

N^o 1762
Somme des Jeunes Enfants
pour l'éclairage et le chauffage
5 Juillet 1882
A. D. P.
Secrétaire

[Faint handwritten notes on the middle page]

[Faint handwritten notes on the right page]

P23/E2,31

P23/E2,31

The Guarantee Company of North America.

Head Office, 260, St. James St.

Montreal, July 4th 1882

Board DEPARTMENT.

Alexandre Desroes Junior
3^e Henry
Montreal

Dear Sir,

Kindly sign the enclosed in the presence
of a witness and forward to your Employer
with a request that he will advise me of
its completion by you and receipt by him.

Yours very truly
B. Raycliff
Managing Director

Enclosed

Mont^e 18295. A. Desroes Junior \$1000⁰⁰

N^o 1763.

The Guarantee Coy of
North America

has met and will
be carried out
de Garantie pour
Hors en faveur de
Sec. Inc. de la ville
des Neve

le 21 Dec 1882
A. Debut
Sec. Inc.

part

1882

[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

P23/E2,31

P23/E2,31

Mme Desrosiers

Vous avez oublié
l'emplacement que nous
avons fait le 4^e mai
au sujet de Taxe
pour cette année - et
laquelle payée pour
l'année passée

Après le total de
Mentions un reçu pour
\$ 26.³⁸ et je vous
prière tout ensemble

Votre serviteur

A. J. J. J.

19 juillet

P23/E2,31

¹⁷⁶⁴
JA prupre
emeunant estances
Guillet 1872
129
Deo Yu

P23/E2,31



Quebec 13th July 1882

A. DeLoe, Junr. Esq.
Secy Treasurer
St. Henri.

Sir,
I beg to acknowledge receipt of
your letter of the 10 July and with
the names of the Incorporated
Companies doing business within the
limits of the Town of St. Henri.

I have the honor to be,

Sir,

Your obedient Servant,

Henry Atkinson

Pro Assistant Treasurer

N^o 1765.

L'apostant Guonin de la
Provina - Cies Incapables
faisant affaires ici

13 Juillet 1882

Ac-les

P23/E2,31

P23/E2,31

DAVID R. McCORD, M.A. B.C.L.
ADVOCATE.
COMMISSIONER FOR MANITOBA.

131 ST. JAMES STREET,

Montreal, 12 July 1882

My dear Sir:

I would like that Twenty-five
dollars. As a professional man I
should have it on demand, and I
should be much obliged to you in the
same. It is very unpleasant to be
repeatedly asked for it, when it
has been to St-Henri and not to me

Yours very truly
David McCord

A. Desjardins, J. Esq.
Secretary
St-Henri

N^o 1766.
D. McLeod
demandant N^o 25.00
une Bill de Change
Mc Gill 1882
A. J.
Mc Gill

P23/E2,31

P23/E2,31

N^o 1767,
Auridee Major
17 juillet 1882

ADP
See

concernant l'éclairage
de la ville
de St. Henri
ADP
See

Ville St. Henri 17 Juillet 1882

Mr. Le Maire et Messieurs
Les Conseillers de la ville St. Henri.

Messieurs,

A la dernière assemblée lorsque
vous avez ouvert les soumissions
j'ai cru m'apercevoir que j'étais
le plus bas des soumissionnaires et
cependant vous avez jugé à propos
d'accorder le contrat pour l'éclairage
à celui qui se trouvait dix dollars
(\$10.00) au-dessus de moi. Vous
serez la bonté Messieurs de me dire
la raison pour laquelle vous en a-
vez agi ainsi envers moi j'ai enten-
du quelqu'un des Conseillers dire
que celui-ci donnait plus de garanties
que les autres, mais Messieurs quand
vous avez demandé des soumissions
il me semble que vous n'avez pas

N^o 1767,
 Aurélie Inapar
 14 juillet 1882

ADP
See

concernant l'éclairage
 Faubourg de la ville
 de St. Henri
ADP
See

Ville St. Henri 17 Juillet 1882

Mr. Le Maire et Messieurs
 Les Conseillers de la ville St. Henri.

Messieurs,

A la dernière assemblée lorsque
 vous avez ouvert les soumissions
 j'ai cru m'apercevoir que j'étais
 le plus bas des soumissionnaires et
 cependant vous avez jugé à propos
 d'accorder le contrat pour l'éclairage
 à celui qui se trouvait dix dollars
 (\$10.00) au-dessus de moi auriez-vous
 bien la bonté Messieurs de me dire
 la raison pour laquelle vous en a-
 vez agi ainsi envers moi j'ai enten-
 du quelqu'un des Conseillers dire
 que celui-ci donnait plus de garanties
 que les autres, mais Messieurs quand
 vous avez demandé des soumissions
 il me semble qu'il n'y avait pas

P23/E2,31

demandé de garanties dans tous les cas en quoi consiste les garanties puisque vous vous réservez le droit de décharger le soumissionnaire s'il ne remplit pas les fonctions de sa charge à la satisfaction du Conseil dans tous les cas j'étais prêt à vous donner toutes les garanties voulues, mais il me semble que j'ai pu voir quelque chose de plus, il m'a semblé qu'il pouvait y avoir d'autres intérêts à part les soumissionnaires et ce qui le prouve c'est que la soumission a été accordée à celui qui était au-dessus de moi, toujours il est certain que c'est une étrange manière d'administrer les deniers publics en attendant que vous me donniez une réponse satisfaisante je demeure votre très humble et très obéissant serviteur
Amédée Robitaille

P.S. Et si dans un délai raisonnable je ne reçois pas une réponse satisfaisante le public de Montréal connaîtra par la presse les procédés du Conseil de St. Henri ce qui d'abord ne surprendra personne.

P23/E2,31

N^o 1768
Monsieur Lacan
concernant le pont
de la traversée sur
la Rivière des
Neiges le 19/7/86
H. S.
S. M.
Chemins

Monsieur le Président du comité des chemins

Monsieur

En réponse à votre lettre, et vu la
décision du conseil, se refusant de rece-
voir le travail, je dois qu'il y a eu
erreur et que la décision n'est pas
sans appel.

Quant à votre comité, monsieur
le président, il y aurait dû avoir
un homme à qui la charge d'ins-
pecteur aurait été donnée, et faire
faire l'ouvrage tel que la corporation
le désirait. Aujourd'hui, vous voulez
que je reconnaisse, ce n'est pas au
prix que j'avais, que je puis selon
le travail à moi fait, je ne dois
pas y toucher de tout et réclamer le
paiement en entier de mon ouvrage,
car l'ouvrage a été fait dans l'ordre.

P23/E2,31

Voici les conventions que je désire
et que j'espère seront reçues par
Messieurs les Consultants. A quelle
hauteur les pierres doivent-elles être
posées au dessus du niveau du chemin
que 15 dollars me soient alloués
comme extra, et que le comité
apointe un homme pour recevoir
l'ouvrage dès qu'il sera fait.

Je reste en attendant votre réponse
votre dévoué serviteur

H. Lacan

P23/E2,31



**CE DERNIER DOCUMENT
A ÉTÉ PHOTOCOPIÉ
POUR EN ACCROITRE
LE CONTRASTE**

P23/E2,31

N^o 1768
Monsieur Lacaze
concernant le passage
de la traversée sur
la Rue St-Jacques
Reçu le 19/7/86
H. S. J.
Sec. M.
Chemins

Monsieur le Président du comité des chemins

Monsieur

En réponse à votre lettre, et vu la
décision du conseil, se refusant de re-
voir, 12 traverses, je crois qu'il y a eu
erreur et que la décision n'est pas
sans appel.

Quant à votre comité, monsieur
le président, il y aurait du nom-
mer un homme à qui la charge d'ins-
pecteur aurait été donnée, et faire
faire l'ouvrage tel que la corporation
le désirait. D'aujourd'hui, vous voulez
que je recommence, ce n'est pas au
jeu que j'ai fait, que je peux voir
12 traverses à mes frais, je ne dois
pas y toucher du tout et réclamer le
paiement en entier de mon ouvrage
car l'ouvrage a été fait sans l'avis

P23/E2,31

927-91
Voici les conventions que je désire
et que j'espère seront reçues par
Messieurs les Conseillers. Et quelle
hauteur les pierres doivent-elles être
posées au dessus du niveau du chemin
que 15 dollars me soient alloués
comme extra, et que le comité
appointe un homme pour recevoir
l'ouvrage dès qu'il sera fait.

Je reste en attendant votre dévoué
votre dévoué serviteur

H. Lacan

P23/E2,31

Grand Trunk Railway of Canada,
Office of the Treasurer

Montreal 19th July 1882

Dear Sir

Please inform me how
you make us pay taxes on
\$54000. and then on the buildings,
which are as you are aware
included in the \$54000. —

The valuation apart from Official
No 1406 & 1675 omitted; —

Land \$53,000

Buildings 2,000

Yours truly

J. Newshaw

Land Agent

A. Deserjé
Secy & Treas
S. Henri

P23/E2,31

N^o 1769
Lacé du grand tome
(J. Neuchâtel agent)
19 juillet 1882
A. N. N.
Sec. res

P23/E2,31

Montreal 20 juillet 1882

Monsieur

Nous n'avons que
deux propriétés dans votre commu-
ne. La première n^{os} 1865 & 1588 -
Le numéro 1953 appartient à
M^r Joseph Crevier, et l'autre par-
tie du n^o 1774 je ne me rappelle
pas. J'irai vous payer pour
les 2 premiers.

L. H. Guimond

P23/E2,31

N^o 1440.
M^r Cuvillier
reçu le 18 82
100
100

P23/E2,31

Municipalité du Village St-Jean-Baptiste.

Village St. Jean. Baptiste, Le 10 Juillet 1882.

Cher Monsieur -

En réponse à votre lettre du 19 courant je me fais un plaisir de vous informer que la longueur de la partie de chemin public des syndics communié dans cette Municipalité est d'environ 12 arpents. La corporation paie pour cette communication la somme de \$ 100.00 par an. J'ai été informé de plus que les syndics recevaient de la compagnie

[Handwritten notes on the left page, including names and dates, partially obscured by the fold.]

P23/E2,31

Des char. Urbains \$ 400.00
par année -

Le Demeure
Monsieur
Votre humble ser. & Ami
J. Ferrault

H. Desjardins }
ser. J. }
M. Ferrault }

Preamble

Considérant que par l'article 649 du Code Municipal il est permis de faire un règlement aux fins d'empêcher la construction d'abattoirs et de faire disparaître les abattoirs déjà en existence dans la municipalité.

Et considérant que les abattoirs dans la municipalité sont pour des causes presque incontrôlables, une cause de nuisance publique et sont préjudiciables à la santé publique.

Il est résolu & statué par règlement du conseil comme suit:

1^{er} que dorénavant personne n'aura le droit d'abattre, tuer & déposer aucun animal pour viandes de boucherie dans les limites du Village St-Jean-Baptiste ailleurs qu'aux lieux qui seront déterminés par le conseil municipal et l'abattoir qui pourra être construit en ces lieux ne le sera que suivant les plans qui seront approuvés par le conseil.

2^o que la violation du présent règlement entraînera la condamnation du contrevenant à une amende de pas plus de vingt piastres ou à l'emprisonnement dans la

passer

P23/E2,31

Prison commune de ce District -
pour le terme de pas plus de trente
jours pour chaque offense -
3^e. Le présent règlement devra
être en force dans les quinze jours
de sa promulgation.

P23/E2,31

Ville de St. Henri.

A Alphausse Charlebois Maire, et (M. M. Jean M.
Massy, M. B. Caylais, F. J. Soulette, Agge Neuvit
Louis M. Sénécal, Frs. Daigneau, Régis
Hoste, & Ferdinand Dagenais

Tous Conseillers Municipaux.

Messieurs,

Avis Spécial vous est donné par le soussigné,
Alex. Desève, Jr., Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de
la Ville de St. Henri, qu'une **SESSION SPECIALE** du Conseil de cette
Ville est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu
ordinaire des Sessions du Conseil, **Lundi**, le **vingtquatrième**
jour du mois de **Juillet**, mil huit cent quatre-vingt **deux**
à **huit** heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération
les sujets suivants, savoir :

1. Propositions aux Squires des Chemins à
Baillères de Montreal sur Les Champs
Urbains de Montreal

Donné à St. Henri, ce 22 Juillet 1882

Alex. Desève Jr.
Secrétaire-Trésorier.

P23/E2,31

E. FRANK MOSELEY & CO.
MANUFACTURERS
OF
RUSSET AND COLORED LININGS,
PEBBLE AND GLAZED GOAT.

509 ST. PAUL STREET,

FACTORY AT ST. HENRI,
MONTREAL.

Montreal, 25 July 1882

A. Desjardins Esq
Suy. Tres. Town of St Henri
Dear Sir -

Mrs Morley has sent to me your
several a/c for Municipal Taxes, but as Mr. Co
St. Morley is absent from home & will not be
back before the 10th or 15th August, it is impossible
for me to do more than communicate the fact
of his absence, trusting that this will be
satisfactory to you, & that no extreme measures
will be resorted to under the circumstances, as
your amount will be paid immediately on his
arrival from Europe, Altho' I am managing
his affairs in his absence I know nothing of
this matter, or I would attend to it at once,
but will bring your notice to his attention as
soon as he is home,

Yours Truly
W. H. Seymour

N^o 1773,
W^m Seymour
22 July 1882
James Mackay
Asst
Secy

P23/E2,31

P23/E2,31

Recu paiement du compte susdit
 par la Cie de Det & Herit Semier,
 laquelle est par la presentes soumise
 & privilegie de la ville de Monreil, mais
 il est entendu que si la creance
 de la dite ville pour cet item
 du paiement. (Br. 28. 1.65. 1360)
 (ex B. 19. 16. 1.60. 41.50) n'avait pas precedence
 sur celle Hypothecaire de la dite
 Cie - cette dernière aura
 droit à repetition de deniers
 pour autant contre la dite ville
 un 22 juillet 1887
 A. S. S. S. S.

41.22
 29.75
 39.91
 38.68
 144.56 } Recu par un 22 juillet 1887

Copie du Recu donné à la Cie. de Prêt & Credit
Fonciers, au bas du Compte municipales de
Edmond Bourassa et Dame Amélie Charron
Epouse de feu Louis Desautels sans l'autorité
respectivement: savoir

(Amélie Charron) Recu paiement du Compte surdit par la
Cie. de Prêt & Credit Fonciers, laquelle est
par les présentes subrogée aux droits et
privilèges de la ville de St-Maurice. mais il
est entendu qu'il la Créance de la dite ville,
pour cet item du jugement (\$ 22.28.00
\$ 3.48) (Edmond Bourassa \$ 19.46.00 \$ 1.58) n'ait
pas préférence sur celle hypothécaire de
la dite Cie; cette dernière aura droit
à répétition de deniers pour autant
qu'en contre la dite ville -

Montréal 22 juillet 1882
(Signé) A. Desautels
Bourassa conforme aux
Chances des Prêts
A. Desautels
Bourassa

N^o 1774

Copie des Recus
parlement des taxes
Municipales de
Donat Bourassa

Amelie Chaum
par Cie de P^{te}
Credit Foncier

22 Juill^t 1882

Receus
de M^e

P23/E2,31

.1.

Avis Spéciaux pour Taxes Municipales (Générales & Spéciales) signifiés aux Contribuables ci-dessous nommés en vertu du Rôle de Perception (Cotisation) de la Municipalité de la Ville de St. Henri pour l'année finissant le 31 Décembre 1882

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis 1882	Remarques
.A.			
1	Achilles Orson	le 19 juillet	y.B.
1	Armand dit Francoeur peûtre	le 20 "	y.B.
1	Aubry Martial	le 21 "	y.B.
1	Archambault Jean B ^{te}	le 20 "	y.B.
1	Armstrong Walter	le 18 juillet	y.B. Malle
5	Allan Robert	le 21 "	y.B.
10	.B.		
2	Benoit Aggée	le 20 "	y.B.
1	Benoit Olivier	le 21 "	y.B.
1	Benoit, père Alexandre	le 18 "	y.B. Malle
1	Benoit Zéphirin	le 21 "	y.B.
1	Benoit Noïse	le 21 "	y.B.
1	Boucher, père Louis	le 19 "	y.B.
1	Boucher François	le 20 "	y.B.
1	Burroughs Mary Stuart	le 18 "	Malle
1	Bourelle père Onésime	le 19 "	y.B.
1	Bedford Thomas James	le 20 "	y.B.
1	{ Blignier dit Jarry Emélie V ^o S. Lemay } dit Delorme	le 20 "	y.B.
1	Bourbeau Louis	le 18 "	y.B. Malle
1	Bissonnette père Narcisse	le 20 "	y.B.
1	Brunet Alexis & W. Berthianne	le 18 "	y.B. Malle
1	Brunet Alexis	le 18 "	y.B. Malle
2	Brunet Onésime	le 21 "	y.B.
1	Brunet Louis	le 18 "	y.B. Malle
1	Beigne F. L.	le 18 "	y.B. Malle
5	Brodie William	le 21 "	y.B.
1	Bariteau dit Lamarche Léandre	le 20 "	y.B.
26			

Avis Speciaux pour Cases Municipale. &c. &c. (suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis . 1882.	Remarques
B.			
26.			
2	Beaudet Virginia Ep. de Y. L. Cassidy	le 18 juillet	Malle. y.B.
1	Brisson Emery ou représentants	le 18 "	" y.B. Malle
11	Brown Alfred	le 18 "	" y.B. "
1	Brown Robert	le 18 "	" y.B. "
1	Brière Joseph	le 20 "	" y.B. "
1	Biron Samuel	le 18 "	" y.B. Malle
2	Bickerdike Robert	le 21 "	" y.B. "
2	Bickerdike Nelson	le 21 "	" y.B. "
3	Beauvais Edmond	le 18 "	" y.B. Malle
1	Brady John	le 21 "	" y.B. "
1	Bruno Noémie	le 21 "	" y.B. "
1	Beaudin Coussaint	le 21 "	" y.B. "
1	Borduas Francois	le 21 "	" y.B. "
1	Borduas Felix	le 21 "	" y.B. "
1	Bondreau Marie	le 18 "	" y.B. Malle
3	Barré Y. L.	le 18 "	" y.B. "
1	Bourassa Edmond	le 18 "	" y.B. " (à M. Lemieux)
1	Blanchard Pierre	le 21 "	" y.B. "
1	Beaubien Joseph	le 18 "	" y.B. Malle
1	Boudon Marie Julie & N. Gauthier	le 21 "	" y.B. "
1	Brabant Olivier	le 21 "	" y.B. "
1	Blean Gregoire	le 18 "	" y.B. Malle
1	Bouthillier Alexis	le 21 "	" y.B. "
1	Bousquenez Jean Bte	le 20 "	" y.B. à St. Anne
1	Bishops Collège (John S. Hall Bte. Ernestus)	le 18 "	" y.B. Malle
1	Brisette Milton. H.	le 18 "	" y.B. "
1	Bourbonnais Octave	le 21 "	" y.B. "
1	Bower Alexander	le 21 "	" y.B. "
C.			
5	Carrelais Jean Bte	le 19 "	" y.B. "
3	Carrelais (Succession Alphonse)	le 19 "	" y.B. (à Y. Bte Carrelais)
8			

AVIS SPECIAUX pour Cases Municipales. 7c. 7c. (suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis. 1882	Remarques
8	C.		
1	Carrelais, pere. H. C.	le 19 juillet 7. B.	
36	Colonial Build. & Invest. Assoc. (Cte)	le 18 " 7. B.	Malle
9	Compagnie de Piet & Credit Foncier	le 18 " 7. B.	"
7	Co. des Ceres de Montreal	le 18 " 7. B.	" (à F. A. Beigne Secrétaire)
6	Charlebois Alphonse	le 18 " 7. B.	"
1	Charlebois Arsene	le 19 " 7. B.	
1	Charlebois Alphonsine V. A. Lecavalier	le 19 " 7. B.	
1	Charbonneau Nouvelle France	le 19 " 7. B.	
1	Charbonneau Joseph	le 21 " 7. B.	(à Emm. Charbonneau)
1	Charbonneau Jean B. E.	le 21 " 7. B.	
1	Carroll Verbe Patrick	le 19 " 7. B.	
1	Carroll Michael	le 20 " 7. B.	Malle
2	Carroll Glen V. J. O'Shaughnessy	le 21 " 7. B.	
1	Cousineau Benjamin	le 19 " 7. B.	
2	Carignan David	le 20 " 7. B.	
1	Chaudleu Pierre	le 18 " 7. B.	Malle
1	Clairoux Felix	le 20 " 7. B.	
2	Charette Alphonse	le 20 " 7. B.	
1	Charette Mitchell V. B. Cousineau	le 19 " 7. B.	(à Benjamin Cousineau)
1	Charette Louis	le 19 " 7. B.	
1	Christmas Chas. James	le 18 " 7. B.	Malle
1	Commissaires Ecole Catholique de Ste Marie	le 18 " 7. B.	Dr. Deseris p. Sec. Trés.
1	Charron Marcelin	le 18 " 7. B.	Malle
1	Chanon Aurelie V. Le Pesant Sansbarthelemy	le 21 " 7. B.	
1	Chicoine Octave	le 19 " 7. B.	
1	Carmichael Robert	le 18 " 7. B.	Malle
1	Cantin, fils Joseph	le 20 " 7. B.	
1	Cantin, pere Louis	le 20 " 7. B.	
1	Covans Robert	le 18 juillet	Malle 7. B.
1	Cadieux Domitilde Ep. de J. Gratton	le 21 " 7. B.	Malle
1	Cadieux Charles	le 21 " 7. B.	
1	Cadieux Adolphe	le 21 " 7. B.	
97			

P23/E2,31

Avis Spéciaux pour Casse Municipale. Fe. Fe. (suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis. 1882	Remarques
8	C.		
1	Carclais, père, F. C.	le 19 juillet 73.	
36	Colonial Build. & Invest. Assoc. (Cte)	le 18 " 73.	Malle
9	Compagnie de Pié & Crédit Foncier	le 18 " 73.	"
7	St. des Ceres de Montréal	le 18 " 73.	" (à F. & Reigne Secours)
6	Charlebois Alphonse	le 18 " 73.	"
1	Charlebois Arsène	le 19 " 73.	
1	Charlebois Alphonse N. H. Levalois	le 19 " 73.	
1	Charbonneau Neuvéneance	le 19 " 73.	
1	Charbonneau Joseph	le 21 " 73.	(à Emn. Charbonneau)
1	Charbonneau Jean St.	le 21 " 73.	
1	Carroll Neve Patrick	le 19 " 73.	
1	Carroll Michael	le 20 " 73.	Malle
2	Carroll Glen N. J. O'Shaughnessy	le 21 " 73.	
1	Cousineau Benjamin	le 19 " 73.	
2	Carignan David	le 20 " 73.	
1	Chandellem Pierre	le 18 " 73.	Malle
1	Clairoux Félix	le 20 " 73.	
2	Charette Alphonse	le 20 " 73.	
1	Charette Mitchell N. P. Cousineau	le 19 " 73.	(à Benjamin Cousineau)
1	Charette Louis	le 19 " 73.	
1	Christinas Chos. James	le 18 " 73.	Malle
1	Commissaires Ecole catholique St. Denis	le 18 " 73.	Dr. Deseris p. Sec. Tris.
1	Charron Marcelin	le 18 " 73.	Malle
1	Chanon Aurèle N. Levesant Sansbarthe	le 20 " 73.	
1	Chicoine Octave	le 19 " 73.	
1	Carmichael Robert	le 18 " 73.	Malle
1	Cantin fils Joseph	le 20 " 73.	
1	Cantin père Louis	le 20 " 73.	
1	Cowans Robert	le 18 juillet	Malle 73.
1	Cadieu Domitilde Ep. G. Gratton	le 21 " 73.	Malle
1	Cadioux Charles	le 21 " 73.	
1	Cachin Adolphe	le 21 " 73.	
97			

AVIS Spéciaux pour Taxes Municipales. F.C. F.C. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des contribuables	Date de la Signification de l'avis 1882	Remarques
97	.C.		
1	Côté George	le 20 juillet 7.13.	
2	Côté Hyde	le 20 " 7.13.	
1	Chartrand Alphonse	le 20 " 7.13.	
1	Chartrand Joseph	le 20 " 7.13.	
1	Campbell. F.W	le 18 " 7.13. Malle	
1	Cartier Norbert	le 20 " 7.13.	
1	Cheney Gilman	le 18 " 7.13. Malle	
1	Cusack Michael	le 20 " 7.13.	
1	Courot Henriette Ep. de Robert Kane	le 18 " 7.13. Malle à Robert Kane	
1	Courot Charles F. R. Jr.		
2	Cassidy John L.	le 18 " 7.13. Malle	
2	Couillard Louis	le 21 " 7.13.	
1	Campyri Jos. N.	le 21 " 7.13.	
1	Chanette Ignace	le 18 " 7.13. Malle	
1	Carrière Prosper	le 21 " 7.13.	
1	Charland. F. A.	le 18 " 7.13. Malle	
1	Caron F. A.	le 21 " 7.13.	
1	Cartier Jean B. Jr.	le 21 " 7.13.	
117.	.D.		
3	Desève S ^{rs} Alexandrie	le 19 " 7.13.	
3	Desève Claire N ^{re} F. Gougeon	le 19 " 7.13.	
1	Deuve Adeline Ep. d'Alfred De Prostain	le 18 " 7.13. Malle	
1	Desève. f. Alexandree	le 18 " 7.13.	
1	Deschamps. Jos. H.	le 19 " 7.13.	
1	Deschamps. Jos. H.	le 18 " 7.13. Malle @ Jean Badier	
4	Decarie fils Joseph	le 18 " 7.13. Malle	
1	Decarie Jean Evangeliste	le 19 " 7.13.	
1	Decarie Gervais	le 18 " 7.13. Malle	
1	Decarie Olivier	le 19 " 7.13.	
1	Decarie Dame Rachelle Mathieu	le 18 " 7.13. Malle	
1	Duffy William	le 18 " 7.13. "	
1	Domineau Ladislao	le 19 " 7.13.	
20			

Avis Speciaux pour Taxes Municipale. &c. &c. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis. 1882.	Remarques
20	.D.		.D.
1	Dansereau Pierre	le 18 juillet	Malle y.B.
8.	Delisle & Workman (Les Succussions)	le 18 "	y.B. "
2	Davidson père James	le 19 "	y.B.
2	Dechambault fils Nicolas	le 19 "	y.B.
1	Ducharme père Louis	le 19 "	y.B.
2	Donaldson William	le 20 "	y.B.
1	Dugas dit Labriche Louis	le 20 "	y.B.
1	Dugas dit Labriche Jean B ^{te}	le 20 "	y.B.
1	Demers Auguste	le 20 "	y.B.
1	Demers F. A. O.	le 18 "	y.B. Malle
2	Demers fils Jean B ^{te}	le 20 "	y.B.
1	Demers Henri	le 18 "	y.B. Malle
1	Desjardins Anselme	le 20 "	y.B.
2	Desjardins Charles	le 21 "	y.B.
1	Duclos Conssaint	le 20 "	y.B.
1	Duclos Alfred	le 21 "	y.B.
1	Duclos Jérémie	le 21 "	y.B.
2	Dagenais Jean B ^{te}	le 20 "	y.B.
1	Dagenais Ferdinand	le 21 "	y.B.
1	Dion Olivier	le 20 "	y.B.
1	Desroches Pierre	le 20 "	y.B.
1	Desroches L. Vital	le 20 "	y.B. Bien facton agent
1	Déguire dit Larou Marguerite N. J. Soux	le 20 "	y.B.
1	Dunn William	le 18 "	y.B. Malle
2	D'rouot Barthélemy	le 20 "	y.B.
1	Dupuis Dame N.	le 18 "	y.B. Malle à Le Bourbeau
1	Dussault Napoléon	le 20 "	y.B.
1	Decelle. A.	le 18 "	y.B. Malle
1	Duquette Louis	le 20 "	y.B.
1	Duquette Antoine	le 20 "	y.B.
1	Déragon Alexandre	le 20 "	y.B.
1	Dubreuil Charles	le 18 "	y.B. Malle.
66			

Cris Speciaux pour Taxes Municipales. H. H. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis. 1882.	Remarques
20	.D.		.D.
1	Dausereau Pierre	le 18 juillet	Malte Y.B.
8.	Delisle & Workman (Les Successions)	le 18 "	Y.B. "
2	Davidson père James	le 19 "	Y.B.
2	Dechambault fils Nicolas	le 19 "	Y.B.
1	Ducharme père Louis	le 19 "	Y.B.
2	Donaldson William	le 20 "	Y.B.
1	Dugas dit Labriche Louis	le 20 "	Y.B.
1	Dugas dit Labriche Jean B ^{te}	le 20 "	Y.B.
1	Demers Auguste	le 20 "	Y.B.
1	Demers F. A. O.	le 18 "	Y.B. Malte
2	Demers fils Jean B ^{te}	le 20 "	Y.B.
1	Demers Henri	le 18 "	Y.B. Malte
1	Desjardins Anselme	le 20 "	Y.B.
2	Desjardins Charles	le 21 "	Y.B.
1	Duclos Conssaint	le 20 "	Y.B.
1	Duclos Alfred	le 21 "	Y.B.
1	Duclos Jérémie	le 21 "	Y.B.
2	Dagenais Jean B ^{te}	le 20 "	Y.B.
1	Dagenais Ferdinand	le 21 "	Y.B.
1	Dion Olivier	le 20 "	Y.B.
1	Desroches Pierre	le 20 "	Y.B.
1	Desroches Ls. Vital	le 20 "	Y.B. Bien fraction agent
1	Déguire dit Larou Marguerite V. J. Somp	le 20 "	Y.B.
1	Dunn William	le 18 "	Y.B. Malte
2	D'roust Barthélimie	le 20 "	Y.B.
1	Dupuis Dame N.	le 18 "	Y.B. Malte à la Bourbeau
1	Dusseault Napoléon	le 20 "	Y.B.
1	Decelle. A.	le 18 "	Y.B. Malte
1	Duquette Louis	le 20 "	Y.B.
1	Duquette Antoine	le 20 "	Y.B.
1	Déragnon Alexandre	le 20 "	Y.B.
1	Dubreuil Charles	le 18 "	Y.B. Malte.

Avis Speciaux pour Taxes Municipales. &c. &c. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification d'avis - 1882	Remarques
66	D.		
1	Depeois Louis	le 21 juillet	7. B.
1	Durocher Dame Esther	le 21 "	7. B.
1	David Arquette	le 21 "	7. B.
1	David Cousaint	le 21 "	7. B.
1	Doré Jean B ^{te}	le 21 "	7. B.
1	Doré Louis	le 21 "	7. B.
2	Desautels Moïse	le 21 "	7. B.
1	Donnelly Henry	le 21 "	7. B.
2	Donnelly W ^m	le 21 "	7. B.
1	Daignault François	le 21 "	7. B.
1	Deslauriers Brodette ^{ve} Jos. Proulx	le 21 "	7. B.
1	Deslauriers Dorithie	le 21 "	7. B.
1	Deslauriers Emmanuel	le 21 "	7. B.
1	Dubois Eliophas	le 18 "	7. B. Malle
1	Dolan Francis	le 18 "	7. B. "
1	Despentigny D ^{lle} Demarise & Fannie	le 18 "	7. B. "
1	Déguise Benjamin	le 21 "	7. B.
1	Déguise Charles	le 21 "	7. B.
86	E.		
2	Ethier Antoine	le 20 "	7. B.
1	Ethier Jean B ^{te}	le 21 "	7. B.
1	Ercard Thomas	le 18 "	7. B. Malle
1	Evans Philipp. D.	le 21 "	7. B.
1	Elliott John	le 21 "	7. B.
2	Emont. père. Victore	le 21 "	7. B.
8	F.		
1	Fox James	le 19 "	7. B.
6	Fichaud Ferdinand	le 19 "	7. B.
1	Fichaud Adolphe	le 19 "	7. B.
2	Fitzgerald John	le 19 "	7. B.
1	Follet Gédéon	le 20 "	7. B.
1	Faladreau père Charles	le 19 "	7. B.
12			

Avis Spéciaux pour Taxes Municipales H. H. (Suite)

Montre D'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis 1882	Remarques
12	F.		
1	Forsé Anthony	le 18 juillet	Mallevé y.B.
1	Fortin Jean B ^e	le 21 "	y.B.
1	Faillé Esimer	le 21 "	y.B.
1	Franse Ferdinand	le 21 "	y.B.
2	François Eméric	le 21 "	y.B.
1	François P. & Nazaire Villeneuve	le 18 "	y.B. Mallevé
1	François G. M.	le 18 "	y.B. "
1	Forti Robert	le 21 "	y.B. @ Robert Guon agent
21	G.		
1	Gougeon Flavie Ep ^e de Benf. Ethier	le 19 "	y.B.
1	Gougeon père Lion	le 18 "	y.B. Mallevé
1	Going Henry	le 21 "	y.B.
1	Gagnon Augustin	le 19 "	y.B.
1	Gagnon Joseph	le 20 "	y.B.
3	Guimond G. H. A.	le 18 "	y.B. Mallevé
1	Gouvre Joseph	le 19 "	y.B.
1	Godin François	le 18 "	y.B. Mallevé
1	Goulette F. C.	le 20 "	y.B.
1	Gravel Pierre	le 20 "	y.B. E.
3	Gravel Gustave	le 18 "	y.B. Mallevé
1	Gravel Jérémie	le 20 "	y.B.
1	Gravel Joseph	le 20 "	y.B.
1	Gravel David	le 21 "	y.B.
1	Gravel Philias	le "	y.B. Payé avant signification
1	Gravel & Frères	le 18 "	y.B. Mallevé
6	Grand Trunk Ry. Coy of Canada (The)	le 18 "	y.B. F.
1	Grégoire Charles	le 20 "	y.B.
1	Gohier Rémie	le "	y.B. Payé signification
2	Gohier Jean B ^e	le 20 "	y.B.
1	Gohier Hermine Gildé	le 20 "	y.B.
1	Gohier Pierre	le 20 "	y.B.
2	Gohier Benjamin	le 21 "	y.B.
34			

AVIS SPÉCIAUX pour Taxes Municipales. &c. &c. (Suite)

nombre d'avis	Noms des contribuables	Date et la Signification de l'avis. 1882.	Remarques
34	-G-		A.
2	Garran Ed. Rosario	le 18 juillet	Malle 7. B.
1	Garon Choline	le 20 "	" 7. B.
1	Garon pere Frs. Dassise	le 20 "	" 7. B.
1	Garon fils Frs. Dassise	le 20 "	" 7. B.
1	Garon Aurélien Frs. Boisvert	le 20 "	" 7. B.
1	Goyette Adolphe	le 20 "	" 7. B.
1	Graham William	le 18 "	" 7. B. Malle
1	Gariepy Samuel	le 20 "	" 7. B.
1	Gariepy Théophile	le 20 "	" 7. B.
1	Gariepy David	le 21 "	" 7. B. @ Venance côté Dame
2	Glaty Melchior	le 20 "	" 7. B.
1	Gauthier Octave	le 20 "	" 7. B.
1	Gauthier Sophie Ep. d'Etienne Danispen	le 21 "	" 7. B.
1	Groulx Victor	le 20 "	" 7. B.
1	Girard fils Joseph	le 20 "	" 7. B.
1	Gaucher G. & Collemore L. M.	le 18 "	" 7. B. Malle
2	Greenhields D.	le 18 "	" 7. B. "
1	Greig William	le 18 "	" 7. B. "
55	.H.		
3	Hedge Angélique Ep. d'Y. B. Guilmette	le 19 "	" 7. B.
1	Hedge Veuve Henri	le 18 "	" 7. B. Malle
1	Hurtubise Maxime	le 20 "	" 7. B.
2	Hurtubise D. Eustache	le 21 "	" 7. B.
1	Harnois Gideon	le 20 "	" 7. B.
1	Harnois Hubert	le 20 "	" 7. B.
1	Harvey Joseph	le 18 "	" 7. B. Malle
1	Hill William	le 18 "	" 7. B. "
1	Harrison Robert	le 20 "	" 7. B.
1	Henrichon Moise	le 21 "	" 7. B.
2	Huston Charles	le 18 "	" 7. B. Malle
1	Hogue Pierre Desire	le 21 "	" 7. B.
1	Hotte Régis	le 21 "	" 7. B.
17			

Avis Speciaux pour Cases Municipales - 7c. 7c. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis - 1882	Remarques
.H.			
17			
1	Hébert Godefrroi	le 21 juillet 7. B.	
1	Hébert. m Paul	le 21 " 7. B.	
1	Hébert Charles	le 18 " 7. B. Malle	
1	Hébert St Paul	le 21 " 7. B.	
1	Hébert Guefflé Jean St	le 21 " 7. B.	
1	Hamelin Joseph	le 21 " 7. B.	
1	Hénault L. St	le 18 " 7. B. Malle	
1	Higgs James	le 21 " 7. B.	
25	.I.		
1	Inglis James	le 18 juillet Malle 7. B.	
1	.J.		
1	Jackson William	le 18 " 7. B. Malle	
1	Jourdain John	le 20 " 7. B.	
1	Jubinville Moise	le 20 " 7. B.	
1	Jacob Joseph	le 20 " 7. B.	
3	Joseph Jacob Henry	le 18 " 7. B. Malle	
2	Johnston Chos. R.	le 18 " 7. B.	
9	.K.		
1	Kerry Isabella ^{nee} Jeanne M ^e Gauhey	le 19 " 7. B. H.	
1	Kerr Wm M ^e	le 18 " 7. B. Malle	
1	King Warden	le 18 " 7. B.	
1	Kelly Mary ^{nee} Michael Fitzgerald	le 21 " 7. B.	
4	.L.		
4	Letourneau C. H.	le 18 " 7. B. Malle	
1	Lenoir Emelien ^{nee} Angélique	le 19 " 7. B.	
1	Lenoir Roland Coussaint	le 19 " 7. B.	
1	Lenoir Aglaé Ep. & Gen. Lefebvre	le 19 " 7. B.	
1	Lenoir Victor	le 19 " 7. B.	
2	Lenoir D ^e Joseph	le 19 " 7. B.	
1	Lenoir Théodore	le 19 " 7. B.	
1	Lenoir Alphonse	le 19 " 7. B.	
1	Lenoir F. X.	le 20 " 7. B.	
13			

AVIS SPÉCIAUX pour l'Assiette Municipale. P. C. (Suite)

nombre d'avis	Noms des contribuables	Date de la Signification	Remarques
	I.		
13			
1	Leblanc David	le 19 juillet 1882	
1	Lectuc Jean B ^{te}	le 19 " 1882	
1	Lectuc Benjamin	le 18 " 1882	Malle
1	Lectuc (Succ Olivier)	le 18 " 1882	à Y. Beauchamp
1	Lectuc H. X.	le 18 " 1882	Malle
1	Lectuc Léon	le 20 " 1882	
1	Lectuc Clément	le 18 " 1882	Malle
1	Lepari Veuve Etouard	le 19 " 1882	
1	Légaré François	le 19 " 1882	
1	Lahaie Origine	le 19 " 1882	
1	Lahaie Venant	le 19 " 1882	
3	Lemaire S ^{te} Germain Pierre	le 19 " 1882	
1	Lemay Veuve Louis	le 19 " 1882	
6	Loiselle Joseph	le 21 " 1882	
1	Laporterie Gilbert	le 18 " 1882	Malle
5	Lafontaine Jean B ^{te}	le 20 " 1882	
2	Lafontaine Alfred	le 20 " 1882	
1	Légaré Jean B ^{te}	le 20 " 1882	
1	Lachapelle Norbert père	le — " 1882	Payer avant Signification
1	Lachapelle Norbert fils	le — " 1882	do do
1	Lachapelle D ^{re} Séverin	le 21 " 1882	
1	Lachapelle père Charles	le 21 " 1882	
1	Lachaine Louis	le 20 " 1882	
1	Lachaine Zotique	le 20 " 1882	
2	Lapierre André	le 18 " 1882	Malle
6	Lemoine Joseph	le 20 " 1882	
2	Langnedoc Eustache	le 21 " 1882	
1	Langnedoc Alphonse	le 19 " 1882	
2	Lariv Veuve Charles	le 18 " 1882	Malle
1	Lariv Léon	le 18 " 1882	"
1	Laurin Félix	le 21 " 1882	
3	Lussier Rév ^d P. C.	le 19 " 1882	
67			

AVIS SPECIAUX pour Taxes Municipales. Etc. Etc. (Suite)

Nom de l'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification	Remarques
	I.		
67			
1	Lamoureux Urbic	le 19 juillet 7. B.	
5	Larente Pierre	le 18 " 7. B. Malle	
1	Lamarre Antoine	le 20 " 7. B.	
1	Lacroix Adolphe	le 20 " 7. B.	
1	Lacroix Charles	le 21 " 7. B.	
1	Lebrun Aurelie V ^{me} Max. Lapointe	le 20 " 7. B.	
1	Lebrun Charles & Napoléon	le 21 " 7. B.	
3	Lanchoville Stanislas	le 20 " 7. B.	
1	Leonard Cyrille	le 20 " 7. B.	
1	Legault et Des Lauriers Ouzime	le 20 " 7. B.	
2	Labelle Anguste	le 21 " 7. B.	
1	Labelle Régis	le 18 " 7. B. Malle	
1	Larivée Napoléon	le 20 " 7. B.	
1	Larivée Joseph	le 21 " 7. B.	
1	Larivée Léon	le 18 " 7. B. Malle	
1	Lafleur Charles	le 21 " 7. B.	
1	Lajoie Augustin	le 21 " 7. B.	
1	Lauriault Gotique	le 18 " 7. B. Malle	
1	Lauriault Wilfrid	le 21 " 7. B.	
1	Lauriault Formidas	le 18 " 7. B. Malle	
1	Lacoste Augustin	le 21 " 7. B.	
1	Lemieux Pierre	le 21 " 7. B.	
1	Lebrun Théophile	le 21 " 7. B.	
1	Labadie Edouard	le 21 " 7. B.	
1	Lévesque Pierre	le 21 " 7. B.	
1	Levesque Donatilde V ^{me} J. L. Levesque	le 21 " 7. B.	
2	Limer Joseph	le 21 " 7. B.	
1	Langeron Auguste	le 18 " 7. B. Malle	
1	Salonde Antoine	le 21 " 7. B.	
1	Laviolette Pierre. B.	le 21 " 7. B.	
1	Lefebvre Edouard	le 21 " 7. B.	
1	Lapointe Joseph	le 21 " 7. B.	
107			

AVIS Spéciaux pour Taxes Municipales. &c. &c. (suite)

nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis - 1882	Remarques
107	. L.		
1	Laurier Narcisse	le 18 juillet	Malle y. B.
1	Lambert Chas Walter & Richard	le 18	" y. B. "
1	Ledoux Bruno	le 18	" y. B. "
1	Lambert Desiré	le 21	" y. B. "
111	. M.		
1	Montreal City Pass. Ry. Coy (C ^{he})	le 18	" y. B. Malle
2	Montreal Loan & Mortgage Coy (C ^{he})	le 18	" y. B. "
1	Moreau Julien Ep. d'Edm. Ange	le 18	" y. B. "
1	Moreau (Succ L. a)	le 18	" y. B. " à L. O. Hétra
1	Moréchal Louis D.	le 19	" y. B. "
1	Marion Narcisse	le 20	" y. B. "
1	Madore Alexandre	le 18	" y. B. Malle
1	Mcaney Cornelius	le 18	" y. B. "
1	Mcaney Dame Reuve Peter	le 18	" y. B. "
1	Major Chertie M ^{re} Jos. basellais	le 19	" y. B. "
1	Major Amédée	le 20	" y. B. "
1	Morgan John	le 20	" y. B. "
1	Meunier dit Lagacé Maxime	le 20	" y. B. "
1	Mosher Prosper	le 20	" y. B. "
1	Massy Jean Marie	le 20	" y. B. "
1	Macduff Gustave	le 20	" y. B. "
1	Moin Arizime	le 20	" y. B. "
1	Momette Ambroise	le 20	" y. B. "
1	Maloye Moses	le 18	" y. B. Malle
5	Macsaren James	le 18	" y. B. "
1	Meithot Arme	le 18	" y. B. "
1	Melancon Claude	le 18	" y. B. "
1	Mire Etienne	le 21	" y. B. "
1	Meinard Alexis	le 21	" y. B. "
1	Mequin père Hubert	le 21	" y. B. "
1	Motte Athanase	le 21	" y. B. "
1	Woodie William	le 18	" y. B. Malle.
32			

Avis Spéciaux pour Coxes Municipales. &c. &c. (Suite)

nombre d'avis	Noms des contribuables	Date de la Signification de l'avis 1882	Remarques
M.			
2	M ^r Kercher (Les Héritiers)	le 18 juillet	Malle à J. B. N ^o Kender
1	M ^r Cornick & al Duncan	le 18	" J. B. "
2	M ^r Cleary Vincent Daniel	le 19	" J. B. "
1	M ^r Greaney Patrick	le 19	" J. B. "
3	M ^r Millan John	le 18	" J. B. Malle
1	M ^r Donald Samuel	le 19	" J. B. "
1	M ^r Kerwen Joseph	le 20	" J. B. "
2	M ^r Cready James	le 18	" J. B. Malle
1	M ^r Candless W ^m	le 20	" J. B. "
1	M ^r Mitchell Israël	le 21	" J. B. "
1	M ^r Quade Francis	le 21	" J. B. "
2	M ^r O'Leary Patrick	le 21	" J. B. "
18			
N.			
1	Normandin Alfred	le 19	" J. B. "
1	Nantel Louis	le 21	" J. B. "
1	Norval Ferni	le 21	" J. B. "
3			
O.			
1	Ouellette Alexis	le 19	" J. B. "
1	Ouellette Pierre Napoléon	le 20	" J. B. "
1	Ouellette David	le 18	" J. B. Malle
1	O'Leary Patrick	le 18	" J. B. "
1	O'Leary Mary V ^{ue} D. Barry	le 21	" J. B. "
1	O'Leary Emma V ^{ue} H. Brody	le 20	" J. B. "
1	O'Brien W ^m	le 18	" J. B. Malle
1	O'Keefe Daniel	le 21	" J. B. "
8			
P.			
7	Pud'homme Eustache	le 18	" J. B. Malle
1	Pud'homme Félix	le 18	" J. B. "
1	Pud'homme V ^{ue} Alph. Lenoir	le 18	" J. B. "
1	Peterkin Edward Hird	le 20	" J. B. "
1	Pethering Arsène	le 19	" J. B. "
11			

AVIS SPECIAUX pour Taxes Municipale. F. H. (Suite)

nombre d'avis	Noms des Contribuables.	Date de la Signification d'avis-1882	Remarques
11	P.		
1	Picard Louis	le 19 juillet 1882	
1	Picard George	le 20 " 1882	
1	Piquet Marie Louise ^{N^e alph. Marie}	le 18 " 1882	Malle
1	Poirier Louis ^{N^e Olivia Crudel}	le 19 " 1882	
1	Poirier Joseph	le 21 " 1882	
1	Poirier Demare	le 21 " 1882	
1	Pattison W. S.	le 20 " 1882	James Brown propri ^e
1	Payette Napoleon	le 20 " 1882	
1	Payette (succ. Alexis)	le 20 " 1882	14. B. Demers fil.
3	Pepin dit Barollette pere Louis	le 19 " 1882	
1	Pagnette George	le 19 " 1882	
1	Pagnette Joseph	le 21 " 1882	
7	Provincial Loan Coy (the)	le 18 " 1882	Malle
1	Perreault Eclair	le 20 " 1882	
1	Provost Simon	le 20 " 1882	
2	Papineau Sr. Achien	le 21 " 1882	
1	Poytus dit Clairemont George	le 21 " 1882	
2	Pymean Theophile	le 21 " 1882	
1	Pinsonnant David	le 21 " 1882	
33	Perrin (succ. Ferdinand)	le 18 " 1882	Malle à Leonidas Perrin
1	Poisant Louis	le 21 " 1882	
1	Pilon Jean B ^e	le 18 " 1882	Malle
1	Pariseau Demare	le 18 " 1882	
1	Pattenande Cleophas	le 20 " 1882	à ynde coti agent
1	Pearsty James	le 18 " 1882	Malle
78	Q.		
2	Quenneville Alfred	le 19 " 1882	
1	Quenneville Stanislas	le 20 " 1882	
1	Quinn Wm	le 18 " 1882	Malle
1	Quinlivan G. de Geo. B. Doctum	le 21 " 1882	
5	R.		
1	Ryley (Les Heritiers Michael)	le 19 " 1882	
6	Ross P. S.	le 18 " 1882	Malle.
7			

Avis Spéciaux pour Taxes Municipales. &c. &c. (Suite)

nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification	Remarques
49	.R.		
1	Ross Philippa Danstren	le 18 juillet	Mallevé y. B.
1	Ross James	le 18 " y. B.	"
1	Boulean Francois	le 20 " y. B.	"
2	Riello, père Coussaint		" (payé avant de signifier)
1	Riello Adolphe	le 20 " y. B.	"
1	Riello Dolphis	le 19 " y. B.	"
1	Richard Jean B ^{te}	le 20 " y. B.	"
1	Richard Zoil	le 21 " y. B.	"
1	Richard Wilfrid	le 21 " y. B.	" Dame Sunelle
1	Rocheon Pierre	le 20 " y. B.	"
1	Rolland, père George	le 20 " y. B.	"
1	Rolland, fils, George	le 20 " y. B.	"
2	Rochiquet Pierre	le 20 " y. B.	"
1	Reeves Joseph	le 20 " y. B.	"
1	Reeves Pierre	le 21 " y. B.	"
2	Redman Annie C. de W ^m Duff	le 18 " y. B.	Mallevé
1	Ricard Eli	le 20 " y. B.	"
3	Rheaume Francois	le 21 " y. B.	"
2	Robert Judger	le 21 " y. B.	"
1	Rouayne Theres (C. P. 40. 7)	le 18 " y. B.	Mallevé
1	Blind John	le 21 " y. B.	"
1	Rivet Dame Veuve Narcisse	le 21 " y. B.	" Marguerite Noire Epouse de Pierre Proumault propriétaire
2	Ritchot, père Israël	le 21 " y. B.	"
1	Robillard H. C.	le 18 " y. B.	Mallevé
1	Robertson David & S. W. Beard	le 18 " y. B.	" à Robertson & Beard
1	Robertson Succession Andrew	le 18 " y. B.	" à Robertson & Beard
2	Rastoul H. A.	le 18 " y. B.	"
1	Reinhardt C. A.	le 18 " y. B.	"
49	.S.		
1	Senical père Fabien	le 19 " y. B.	"
1	Senical père Jean B ^{te}	le 19 " y. B.	"
1	Senical Judger	le 20 " y. B.	"
1	Senical Charles	le 19 " y. B.	"

Avis Spéciaux pour Taxes Municipales. &c. &c. (Suite)

nom du d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis 1882	Remarques
4	S.	T.	
1	Senecal Louis. Mo.	le 21 juillet 78.	
1	Samuel William	le 18 " 78.	Malle
2	Sutton Thomas	le 18 " 78.	"
2	Soc. Canad. Insc. de bonnet de Montreal	le 18 " 78.	"
1	Soc. de Const. Mutuelle des artisans	le 18 " 78.	"
1	Stevenson Benjamin	le 20 " 78.	"
1	Surprenant dit La fortune Francais	le 18 " 78.	Malle
1	St Onge Fr. X. ou représentants	le 18 " 78.	" a P. S. Ross
1	Surprenant Alphonse	le 21 " 78.	"
4	Soeurs freres de l'Hopital General (Les)	le 18 " 78.	Malle
1	Soeurs de Notre Dame de Lourdes Montreal	le 18 " 78.	"
1	Seybold, fils John. P.	le 19 " 78.	"
3	Sun. Mutual Life & Acc. Ins. Coy (Ltd)	le 18 " 78.	Malle
1	St Germain Louis	le 20 " 78.	"
1	St Germain Frederic	le 20 " 78.	"
1	St Germain Francois	le 18 " 78.	Malle
8	Simpson W. Thomas. Fr. W. Frank Ross	le 18 " 78.	"
1	Silverwood (Succ) & Co	le 18 " 78.	Dandieu & Jones Malle
2	St Denis. pier. P. A.	le 21 " 78.	"
1	St Denis Alexandre	le 21 " 78.	"
5	Stephens G. W. & J. S. Evans	le 18 " 78.	Malle
1	Sullivan John	le 18 " 78.	" a D. Sullivan
1	Smith Robert. W.	le 18 " 78.	"
1	St Aubin Stanislas	le 18 " 78.	"
1	St Jean Philomene Ep de Welf. Salumina	le 18 " 78.	"
1	Stattermann H. M. Coamick	le 21 " 78.	"
1	Soreault Hermine V. N. Bedard	le 21 " 78.	"
1	Soreault Antoine	le 21 " 78.	"
1	Soreault Dlle Sophie	le 21 " 78.	"
1	Scullion John	le 21 " 78.	"
1	Stuart James	le 21 " 78.	"
1	Sauriol Jean Bte	le 21 " 78.	"

AVIS Spéciaux pour Taxes Municipale. H. H. (Suite)

nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis-1882	Remarques
	T.		
1	Curcot père Charles	le 19 juillet 78.	
1	Curcot Jos & Comille Marchand	le 18 " 78.	Malle
2	Crucel Narcise	le 19 " 78.	
2	Crucel Alex. Eugène	le 19 " 78.	
1	Caillieu Jos. Séraphin	le 19 " 78.	
1	Caillieu Jérémie	le 19 " 78.	
1	Caillieu Napoléon	le 21 " 78.	
1	Caillieu Moïse	le 21 " 78.	
1	Cranchemontagne Mathilde St. B. Willenauer	le 18 " 78.	Malle
1	Cassé Olivier	le 19 " 78.	
1	Crucéan Philibert	le 20 " 78.	
1	Crucéan Moïse	le 21 " 78.	
2	Courville Louis Honoré	le 20 " 78.	M. Baudin agent
1	Cugeon Antoine	le 18 " 78.	Malle
1	Cugeon Théophile	le 18 " 78.	"
1	Chibert Jos. H.	le 18 " 78.	"
2	Cuveche Wan	le 21 " 78.	
1	Chibault Pierre	le 18 " 78.	Malle
1	Chibault François	le 21 " 78.	
1	Chuot Agapit	le 21 " 78.	
<u>24</u>	U.		
1	Urban George	le 20 " 78.	
<u>1</u>	V.		
1	Nian fils Gédéon	le 20 " 78.	
1	Nian père Jean Bte	le 20 " 78.	
1	Nian Stanislas	le 18 " 78.	Malle
1	Vanasse Fabien	le 19 " 78.	
1	Verrette Louis	le 20 " 78.	
1	Valiquette Théophile	le 20 " 78.	
1	Vincent Paul P.	le 20 " 78.	
1	Vincent Louis	le 21 " 78.	
1	Vincent père Théophile	le 21 " 78.	
<u>9</u>			

Aviis Spéciaux pour Taxes Municipales. &c. &c. (suite)

nombre d'avis	Noms des contribuables	Date de la signification del'avis-1882	Remarques
.V.			
1	Tirtue James	le 18 juillet	Malle y.B.
1	Vallée Aldéric	le 21 "	" 78
2	Vallée Augustin	le 21 "	" 78
3	Vining Mary ^{me} Eccl. V. Moseley	le 21 "	" 78
2	Ville de St. Henri (Lac devant)	le 18 "	" 78.
<u>18</u>	.W.		
1	Wilson F. C.	le 18 "	" 78. Malle
1	Wilson Dame veuve Andreu	le 18 "	" 78. "
1	Watkins John	le 20 "	" 78.
1	Wilby Charles Henry	le 21 "	" 78.
1	Winslow W ^m Henry	le 21 "	" 78.
1	Waldie James	le 21 "	" 78.
1	Watson Charles. S.	le 18 "	" 78. Malle
<u>7</u>	.Y.		
1	Young Jos. & Philippe N ^o Philippe } James (pour une moitié indistincte)	le 19 "	" 78. (à Jos. Young)
<p>Canada } Province de Québec } Je soussigné Jules Beau champ, résidant District de Montréal } en la Ville de St. Henri, un des Juges Jures Ville de St. Henri } de la Cour Supérieure du Bas-Canada, im- matriculé; pour et exerçant dans et pour le District de Montréal, certifié par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office, que les dates mois et an mentionnés et écrits vis-à-vis les noms des contribuables sus- mentionnés aux pages qui précèdent, sont les jours mois et an auxquels j'ai signifié à chacun des contribuables y mentionnés l'avis spécial pour le paiement des Taxes Municipales (Générales & Spéciales) d'après le Rôle de Perception (Cotisations) de la Municipalité de la Ville de St. Henri, pour l'année finissant le 31 Décembre mil huit cent quatre vingt deux - En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent retour pour servir et valoir ce que de droit Donné à St. Henri, ce 22 juillet 1882 - le</p>			

avec
les ini-
tiales
de mon
non
y.B.

19.

Avis spéciaux pour Taxes Municipales de 1882 (suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	date de la signification de l'avis	Remarques
le nombre d'avis signifiés comme susdit est (806) -	Jules Beauchamp H. b. S.		Huit cent six (un cent six) vau

Recapitulation.

806 avis @ 2^{ch} par avis - en \$ 20⁰⁰ 15⁰⁰

es -

Par ailleurs payé par la ville des Menus au
Maître de Poste pour impôt de 18

juillet 1882 - en - \$ 5⁰⁰ 43

Balancée \$ 14⁰⁰ 72

Paiement ce 22 juillet 1882
Jules Beauchamp. H. b. S.

Perotution de l'avis signifié le 22 juillet 1882

N^o 1445.
Retour des
Avis spéciaux pour
Taxes Municipales
de l'année 1882 par
Jules Beauchamp
H. B. C.

22 Juillet 1882
A. Desjardins
Sec. M.

P23/E2,31

P23/E2,31

(Form No. 282.)

Grand Trunk Railway of Canada.

OFFICE OF THE TREASURER,

MONTREAL *July 24 1882.*

DEAR SIR,

Enclosed I hand you the Company's

Cheque No. *125-6* for \$ *334*^{*41*} in settlement of

your account for *Janes*

to *1882*

Please sign, and return the receipt at your earliest convenience.

I am,

Your obedient servant,

R. WRIGHT,

Treasurer.

*A. Desève Esq
Secy & Treasr
Town of St Henri
Montreal*

N.B.—Receipts must in all cases be signed PERSONALLY, or if otherwise, the authority for so doing must be attached.

P23/E2,31

N^o 1776
M. Grand & Co. C^o
transmettant le
Mandat des taxes
Municipales
Le 10^u juillet 1882
R. D. P.
Sec^r M.

P23/E2,31



Sun Life Assurance Company of Canada.

Montreal, July 25 1882

A Deserre Esq Jr.
Sect. Treasurer Town of St Henri
Dear Sir

Enclosed please
find cheque for one hundred
& thirty six $4/100$ (\$136 $13/100$)
being amt due for Municipal
Taxes on our property in St Henri
kindly acknowledge recd. of
same & oblige

R. Macaulay
Manager
J. G. Richardson

{

75.85
35.25
75.02

136.12

P23/E2,31

N^o 1744.
Theſeum Mutuabſque
Sine Coy
Traurmettantlemm-
tant deſe. taxes
municipals
25/7/82
ADP
Secur

P23/E2,31

LONGPRE & DAVID,
Avocats. | Barristers.
A. B. LONGPRÉ
L. O. DAVID.

Coin des Rues St-Vincent & Notre-Dame,
Entrée : No 51, RUE ST-VINCENT.

Montréal, 26 juillet 1882

A Messieurs le maire et les conseillers de
la ville de St-Henri

Messieurs

Votre secrétaire trésorier, M.
Desève, nous demande si la Cie Montreal
City Passenger R. Co se trouve incluse
dans les termes " toute compagnie de
chemin de fer ou de chemin à lisses de
bois." de l'article 326 du ch. 29
40 Vict. Q.

11/11/82

à évaluer
L-D

nous sommes d'avis que
la dite Cie ne peut pas réclamer
le privilège conféré par le dit
article et que les propriétés de
la dite Cie doivent être ~~établies~~
comme les autres.

Vos dévoués

Longpre & David

- N^o 1448.

Louppre & Davin

26 Juillet 1882.

Opinion Royale relatif
à l'article 326. du

chap. 29. 40. Vot. Q.

faite ce 26 juillet 1882

A. D. P.

Sec. Neg

P23/E2,31

P23/E2,31

\$1000⁰⁰

The Guarantee Company
OF NORTH AMERICA.

GUARANTEE BOND

No. 18295

ON BEHALF OF

Alexandre Desjardins

TO

Municipal Council

of Corporation of Town of St. Henry

Date, 1st May 1882

P23/E2,31

The Guarantee Company

OF NORTH AMERICA.

ESTABLISHED 1872.

HEAD OFFICE, 260 ST. JAMES STREET, MONTREAL, CANADA.

POLICY No. 18295

Amount \$1000⁰⁰

First Premium, } \$12 ⁵⁰/₁₀₀
up to 1st May 1883 }

Annual Premium, } \$12 ⁵⁰/₁₀₀
payable 1st May }

This Bond made the first day of May one thousand eight hundred and eighty two between THE GUARANTEE COMPANY OF NORTH AMERICA, hereinafter called "the Company," of the first part; and Alexandre Dessive Junior of S^c. Henry of Montreal hereinafter called the "Employé," of the second part; and The Council or Corporation of the town of S^c. Henry hereinafter called the "Employer," of the third part.

Whereas, the Employé has been appointed in the service of the "Employer," and has been assigned to the office or position of Secretary-Treasurer by the said Employer, and has applied to THE GUARANTEE COMPANY OF NORTH AMERICA for the grant by them of this Bond.

Now Therefore, in consideration of the sum of twelve ⁵⁰/₁₀₀ dollars, lawful money of the Dominion of Canada, in hand paid to the said Company as a premium for the term of one year ending on the first day of May one thousand eight hundred and eighty three at 12 o'clock noon—and the sum or premium of twelve ⁵⁰/₁₀₀ Dollars, hereafter to be therefor paid to the said Company on or before the first day of May 1883, and in each and every succeeding year, so long as the said Company shall consent to receive it—it is hereby declared and agreed, that subject to the provisions herein contained, the Company shall, within three months next after proof of the loss hereinafter mentioned, has been given to the Company, make good and reimburse to the Employer all and any pecuniary loss sustained by the Employer, of money, securities, or other personal property in the possession of the Employé,—or for the possession of which he is responsible,—by any act of FRAUD, or DISHONESTY,, on the part of said Employé, in connection with the duties hereinbefore referred to, or the duties to which in the Employer's service, he may be subsequently appointed, and occurring during the continuance of this Bond, and discovered during said continuance, or within six months thereafter, or within six months from the death, or dismissal, or retirement of the Employé from the service of the said Employer. It being understood that a written statement of such loss, certified by the duly authorized officer or representative of said Employer, and based upon the accounts of said Employer, shall be *prima facie* proof thereof. Provided always that the said Company shall not be liable, by virtue of this Bond, for any mere error of judgment, or injudicious exercise of discretion on the part of said Employé, in and about all or any matters wherein he shall have been vested with discretion, either by instruction, or rules and regulations of the said Employer. And it is expressly understood and agreed that the said Company shall in no way be held liable hereunder to make good any loss which may accrue to the said Employer, by reason of any act or thing done, or left undone, by the said Employé, in obedience to, or in pursuance of any direction, instruction, or authorization conveyed to and received by him from the said Employer, or its duly authorized officer in that behalf; and it is expressly understood and agreed that the said Company shall, in no way, be held liable hereunder to make good any loss by robbery, or otherwise, that said Employer may sustain, except by the direct act, or connivance of the said Employé.

F. or D.

100-B-3-22

P23/E2,31

The following provisions also are to be observed and binding as a part of this Bond :

That the Company shall be notified in writing, addressed to the Head Office of the Company in Montreal, of any act of omission or of commission on the part of the Employé, which may involve a loss for which the Company is responsible hereunder as soon as practicable after the occurrence of such act shall have come to the knowledge of the Employer. That any claim made in respect of this Bond shall be in writing, addressed to the said representative of the Company as soon as practicable after the discovery of any loss for which the Company is responsible hereunder and within six months after the expiration or cancellation of this Bond as aforesaid. And upon the making of such claim this Bond shall wholly cease and determine as regards any liability for any act or omission of the Employé committed subsequent to the making of such claim—and shall be surrendered to the Company on the payment of such claim.

That the Company shall not in any wise be responsible to the Employer under this Bond to a greater extent than one thousand dollars.

That if the Employer shall at any time hold concurrently with this Bond any other Bond or guarantee of security from or on behalf of the Employé, the Employer shall be entitled in the event of loss by default of the Employé, to claim hereunder only such proportion of the loss as the amount covered by this Bond bears to such other security.

That if the Company shall so elect, this Bond may be cancelled at any time by giving one month's notice to the Employer and refunding the premium paid, less a *pro rata* part thereof, for the time said Bond shall have been in force, remaining liable for all or any default covered by this Bond, which may have been committed by the said Employé up to the date of such determination, and discovered and notified to the Company within the limit of time hereinbefore provided for.

That the Employer shall, if required by the Company, and as soon thereafter as it can reasonably be done, give all such aid and information as may be in their power, (at the cost and expense of the Company), for the purpose of prosecuting and bringing the said Employé to justice, or for aiding the Company in suing for and making effort to obtain reimbursement by the Employé or his estate, of any moneys which the Company shall have paid or become liable to pay by virtue of this Bond.

That no Suit or proceeding at law or in equity shall be brought to recover any sum hereby insured, unless the same is commenced within one year from the time of the making of any claim on the Company.

And the said Employé doth hereby for himself, his heirs, executors and administrators, covenant and agree to and with the said Company that he will save, defend and keep harmless the said Company from and against all loss and damage of whatever nature or kind, and from all legal and other costs and expenses, direct or incidental which the said Company shall or may at any time sustain or be put to, (whether before or after any legal proceedings by or against them, to recover under this Bond and without notice to him thereof), or for, or by reason, or in consequence of the said Company having entered into the present Bond, and in the event of the said Employé having become a defaulter under circumstances giving ground for a criminal information against him, should any criminal action taken against him fail from any cause whatever, he hereby consents to and does hereby waive any right of action against either the said Employer or the said Company, for damages, on the ground of any false arrest or legal proceeding whatsoever, whenever or wherever such arrest may have been made, any law or usage to the contrary notwithstanding.

In Witness whereof, the said Alexandre Desrivé Junior (the said Employé) hath hereunto set his hand and seal, and the said Company has caused this Bond to be signed by one of its Directors and by its General Manager, and its seal to be thereunto affixed, this first day of May one thousand eight hundred and eighty-two.

Signed, Sealed and Delivered

by the said Employé, at Alexandre Desrivé Junior
in the presence of J. P. Bazelaire

J. P. Bazelaire
Examined and Entered

Alexandre Desrivé Junior
J. P. Bazelaire



Director.

General Manager.



P23/E2,31

N^o 4789

Police de Garantie de
Sec. Res. de la ville de Montréal
par \$1000-00

Fait ce 26 juillet 1882
A. De la Roche
Sec. Res.

P23/E2,31

\$1000⁰⁰

The Guarantee Company
OF NORTH AMERICA.

GUARANTEE BOND

No. 18295

ON BEHALF OF

Alexandre Desjardins Junior

TO

Municipal Council

of the Corporation of the Town of St. Henry

Date, 1st May 1882

P23/E2,31

The Guarantee Company

OF NORTH AMERICA.

ESTABLISHED 1872.

HEAD OFFICE, 260 ST. JAMES STREET, MONTREAL, CANADA.

POLICY No. 18295

Amount \$1000⁰⁰

First Premium, } \$12 ⁵⁰/₁₀₀
up to 1st May 1883 }

Annual Premium, } \$12 ⁵⁰/₁₀₀
payable 1st May }

This Bond made the first day of May one thousand eight hundred and eighty two between THE GUARANTEE COMPANY OF NORTH AMERICA, hereinafter called "the Company," of the first part; and Alexandre Dussie Junior of S^c Henry of Montreal hereinafter called the "Employé," of the second part; and The Council or Corporation of the Town of S^c Henry hereinafter called the "Employer," of the third part.

Whereas, the Employé has been appointed in the service of the "Employer," and has been assigned to the office or position of Secretary-Treasurer by the said Employer, and has applied to THE GUARANTEE COMPANY OF NORTH AMERICA for the grant by them of this Bond.

Now Therefore, in consideration of the sum of twelve ⁵⁰/₁₀₀ dollars, lawful money of the Dominion of Canada, in hand paid to the said Company as a premium for the term of one year ending on the first day of May one thousand eight hundred and eighty two at 12 o'clock noon—and the sum or premium of twelve ⁵⁰/₁₀₀ Dollars, hereafter to be therefor paid to the said Company on or before the first day of May 1883, and in each and every succeeding year, so long as the said Company shall consent to receive it—it is hereby declared and agreed, that subject to the provisions herein contained, the Company shall, within three months next after proof of the loss hereinafter mentioned, has been given to the Company, make good and reimburse to the Employer all and any pecuniary loss sustained by the Employer, of money, securities, or other personal property in the possession of the Employé,—or for the possession of which he is responsible,—by any act of FRAUD, or DISHONESTY, on the part of said Employé, in connection with the duties hereinbefore referred to, or the duties to which in the Employer's service, he may be subsequently appointed, and occurring during the continuance of this Bond, and discovered during said continuance, or within six months thereafter, or within six months from the death, or dismissal, or retirement of the Employé from the service of the said Employer. It being understood that a written statement of such loss, certified by the duly authorized officer or representative of said Employer, and based upon the accounts of said Employer, shall be *prima facie* proof thereof. Provided always that the said Company shall not be liable, by virtue of this Bond, for any mere error of judgment, or injudicious exercise of discretion on the part of said Employé, in and about all or any matters wherein he shall have been vested with discretion, either by instruction, or rules and regulations of the said Employer. And it is expressly understood and agreed that the said Company shall in no way be held liable hereunder to make good any loss which may accrue to the said Employer, by reason of any act or thing done, or left undone, by the said Employé, in obedience to, or in pursuance of any direction, instruction, or authorization conveyed to and received by him from the said Employer, or its duly authorized officer in that behalf; and it is expressly understood and agreed that the said Company shall, in no way, be held liable hereunder to make good any loss by robbery, or otherwise, that said Employer may sustain, except by the direct act, or connivance of the said Employé.

F. or D.

100-B-3-32

The following provisions also are to be observed and binding as a part of this Bond :

That the Company shall be notified in writing, addressed to the Head Office of the Company in Montreal, of any act of omission or of commission on the part of the Employé, which may involve a loss for which the Company is responsible hereunder as soon as practicable after the occurrence of such act shall have come to the knowledge of the Employer. That any claim made in respect of this Bond shall be in writing, addressed to the said representative of the Company as soon as practicable after the discovery of any loss for which the Company is responsible hereunder and within six months after the expiration or cancellation of this Bond as aforesaid. And upon the making of such claim this Bond shall wholly cease and determine as regards any liability for any act or omission of the Employé committed subsequent to the making of such claim—and shall be surrendered to the Company on the payment of such claim.

That the Company shall not in any wise be responsible to the Employer under this Bond to a greater extent than one thousand dollars.

That if the Employer shall at any time hold concurrently with this Bond any other Bond or guarantee of security from or on behalf of the Employé, the Employer shall be entitled in the event of loss by default of the Employé, to claim hereunder only such proportion of the loss as the amount covered by this Bond bears to such other security.

That if the Company shall so elect, this Bond may be cancelled at any time by giving one month's notice to the Employer and refunding the premium paid, less a *pro rata* part thereof, for the time said Bond shall have been in force, remaining liable for all or any default covered by this Bond, which may have been committed by the said Employé up to the date of such determination, and discovered and notified to the Company within the limit of time hereinbefore provided for.

That the Employer shall, if required by the Company, and as soon thereafter as it can reasonably be done, give all such aid and information as may be in their power, (at the cost and expense of the Company), for the purpose of prosecuting and bringing the said Employé to justice, or for aiding the Company in suing for and making effort to obtain reimbursement by the Employé or his estate, of any moneys which the Company shall have paid or become liable to pay by virtue of this Bond.

That ~~no Suit~~ or proceeding at law or in equity shall be brought to recover any sum hereby insured, unless the same is commenced within one year from the time of the making of any claim on the Company.

And the said Employé doth hereby for himself, his heirs, executors and administrators, covenant and agree to and with the said Company that he will save, defend and keep harmless the said Company from and against all loss and damage of whatever nature or kind, and from all legal and other costs and expenses, direct or incidental which the said Company shall or may at any time sustain or be put to, (whether before or after any legal proceedings by or against them, to recover under this Bond and without notice to him thereof), or for, or by reason, or in consequence of the said Company having entered into the present Bond, and in the event of the said Employé having become a defaulter under circumstances giving ground for a criminal information against him, should any criminal action taken against him fail from any cause whatever, he hereby consents to and does hereby waive any right of action against either the said Employer or the said Company, for damages, on the ground of any false arrest or legal proceeding whatsoever, whenever or wherever such arrest may have been made, any law or usage to the contrary notwithstanding.

In Witness whereof, the said Alexandre Desrivé Junior (the said Employé) hath hereunto set his hand and seal, and the said Company has caused this Bond to be signed by one of its Directors and by its General Manager, and its seal to be thereunto affixed, this first day of May one thousand eight hundred and eighty-two.

Signed, Sealed and Delivered
by the said Employé, at Alexandre Desrivé Junior
In the presence of J. P. Bazelaire
J. P. Bazelaire
Examined and Entered J. P. Bazelaire

Alexandre Desrivé Junior
J. P. Bazelaire
Director.
General Manager.



P23/E2,31

N^o 4789

Police de Garantie des
Sec. des. de la ville de Montréal

par \$1000-00

le 26 juillet 1882

A. de la Roche

Sec. des.

P23/E2,31

La Banque Jacques - Cartier.

Montreal, 28 juillet 1882

Mex. D'Almeida
Sec. des Municipalités
Ville d'Almeida

Monsieur,

Nous aimerions beaucoup
vous rencontrer, M. le Sec. des
Municipalités de votre ville pour discuter
avec vous au moyen de
quelques difficultés qui
existent entre la Municipalité
et la Cie des chemins de fer
Nous vous en remercions

de vous indiquer quel
peut être l'avantage de
l'avantage de ~~vous~~ l'au-
tentur

Nous sommes

très
très
très

très
très
très

très
très
très

très
très
très

P23/E2,31

N^o 1780.
M^{rs}. Alp. Desjardins
& Louis Beaubien
demandant une
certificat avec le
Conseil des Honor
28 juillet 1857
A. D.
sec. no

P23/E2,31

DAVID R. McCORD, M.A. B.C.L.
ADVOCATE.
COMMISSIONER FOR MANITOBA.

131 ST. JAMES STREET,

Montreal, 31 July 1887.

A. Desnoe Jr. Esq.

Dear Sir,

St. James St. Montreal

Since I received your last communication I talked over the matter of drainage with the Mayor, and he agrees with me in the course to be pursued. I think it would be desirable for me to go down on Wednesday evening next, when you propose to have a meeting and have some resolutions passed, and talk over the matter with your Council.

If I do not hear to the contrary from you, I will go down on Wednesday evening.

Yours truly
David R. McCord

N^o 1786
D^r M^r Coust
-premier des Epaules
31 Juillet 1782
par
me

P23/E2,31

P23/E2,31

Province de Québec } Le Jules Beauchamp, Cor. ayant été
ville des Neuri. } nommé Clerc ou Secrétaire
des Estimateurs de la ville de St. Maurice,
pour la confection du Rôle d'Éva-
luation de la dite Ville des Neuri,
jure que je remplirai bien et
fidèlement les devoirs de ma
charge avec honnêteté & justice
& cela au milieu de mon
jugement & de ma Capacité.
Ainsi je Dieu me soit
en aide -

afinement devant moi à St.-
Maurice, ce 31 Juillet 1882, dans
la commune d'Hotelaya, district de
Montreal -

Jules Beauchamp

J. J. Bozeman J.P.

N^o 1482
M^{rs} Beauchamps
Peration Sederunt
Clere des Estimateurs
31 Juillet 1882
A. P.
Sec. Tru

P23/E2,31

P23/E2,31

131 St. James Street,

Copy Montreal,

1882.

A. Descaer Jr. Esq.

Secretary - Mayor

Sir,

I would like to have
an interview with the
Council of the Town of St.
Henri, or with a Committee
of the same at the earliest
convenience of that body,
as I am desirous of
establishing between the
City of Montreal and the
Towns of St. Louis and
St. Henri a Railway similar
to the City Passenger Railroad
for the accommodation of the
above Municipalities formerly
served by the City Passenger
Railroad.

James F. G. G.
Robert G. G.

P23/E2,31

12. 1483.

Robert Richaudet

1 Aout 1852

Pour l'établissement
d'un chemin de fer
à Paraguay

A. J. L.
Richaudet

P23/E2,31

A Son honneur le Maire
Et à Mm. les Conseillers
de la Ville St-Henri.

Messieurs,

J'ai l'honneur
de vous soumettre la liste des
prix ceux que je fournirai le
combustible nécessaire à la
Station de Feu & Police de la Ville
St-Henri

Charbon Stove Coal 6.50
par 2000 lbs

Sable 7.25 par corde

Merisier 6.75 "

Le tout livré sans charge

Votre
W. Brodie,

P23/E2,31

N^o 1784
Succursale pour Charbon
de W. Brodie -
Young Street
Montreal

P23/E2,31

Pelle St Germain
16 Juillet 1882

Soumission offerte
Erable \$ 7.00
Merisier 6.50
Merisier et Erable 6.75 ✓
Slab Sapinette 3.50

Tous du bois de première
qualité venant pour
les charres longues
3/2 à 4 pieds de long

Je suis votre humble
serviteur

David Courignan

P23/E2,31

N^o 1785
Commission pour Bois
de
David Carignan
16 Juillet 1882
A 24
Recu

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the document.]

Province de Québec }
 Ville des Mées }
 Une assemblée du Comité des Chemins
 du Conseil de la Ville des Mées, tenue
 à Mées, au lieu ordinaire des
 sessions du dit Conseil, le samedi,
 le seizième jour du mois de Juin
 mil huit cent quatre vingt deux, conformément à la loi, à laquelle session
 sont présents, de près les Conseillers
 F. J. Goulette, Agée Meunier & Régis Notté
 formant un quorum sous la
 présidence du conseiller F. J. Goulette

Il est ordonné & statué par l'ass.
 l'union du Comité comme suit:

~~Résolu que le compte ci-dessus soit
 approuvé & payé, &c.~~

Néanmoins le comité s'est réuni
 au Mercredi, le 20 Juin 1882 @
 huit heures & demie du soir -

Présence est faite

F. J. Goulette
 Président

A. Desjardins

Secrétaire

Le dit Comité s'étant réuni à ce jour
 le 21 Juin 1882 et aucun membre du
 dit Comité n'étant présent, j'ai déclaré

Imply -
 grad

P23/E2,31

assigné les présents pour ce qui suit
à quel droit
N^o 16 Juin 1882 Adeline
seigneur

N^o 1786
Rapport du Comte de St. Armand
le 16 Juin 1882
Adeline

Province de Québec }
 Ville de Québec }

1305

A une assemblée de Comité Général
 du Conseil de la ville de Québec,
 tenue à Québec, au lieu ordinaire
 des sessions du dit Conseil, le vendredi,
 le quatrième jour du mois d'août
 mil huit cent quatre vingt deux,
 conformément à une résolution
 du dit Conseil prise à sa séance
 du deux août courant déférant
 au dit Comité la question du
 nivellement de la Rue d'Artois
 pour cette partie de la Rue vis-
 à-vis, la filature de Cotton de
 la The Merchants Manufacturing
 Company, à la quelle assemblée
 sont présents Messieurs les Conseillers
 Ferdinand Dagenais, M. Massé, M. J.
 Soulette, M. Digneau M. Senecal
 Agé Revint et formant un bureau
 sous la présidence du Conseiller Ferdinand
 Dagenais, Mairie Suppléant;

Il est ordonné & statué par résolution
 du Comité Général du Conseil comme suit:

Il est résolu à l'unanimité que la
 question du nivellement et de l'empierrement
 de la susdite rue soit renvoyée de nouveau
 devant le Conseil, dans l'intervalle les
 membres de ce Comité aient devant faire
 un examen des lieux et faire rapport

P23/E2,31

à la prochaine séance -
 La séance est levée -
 Fernand Dagnon
 Président du Comité
 A. Desjardins
 Sec. - Trés.

N^o 1784
 Rapport de Comité
 Journal - le 4 Août 1882
 A. Desjardins
 Sec. Trés.

P23/E2,31

Aqueduc de la Ville de St. Henri.

BERGER & BEIQUE, Administrateurs.

BUREAU:
No 1, Rue St. Pierre. }

St. Henri, le 7 août 1882

Messieurs les conseillers
de la Ville de St. Henri. }

Messieurs,

Comme il serait utile &
très avantageux d'avoir un téléphone
pour les besoins de notre Aqueduc et de
votre corporation, je suis autorisé par M. M.
Berger & Beique d'informer votre conseil
qu'ils sont prêts à payer la moitié du
coût annuel du loyer d'un tel appareil
dans les bureaux du conseil, pourvu qu'il
soit à l'usage commun de l'Aqueduc
et de la Corporation -

Très respectueusement
H. Beique
Comptable de la S. H.

P23/E2,31

N^o 1784
Aqueduc St-Henri
pour un téléphone
dans les bureaux de la
Corporation
7 Août 1882
ADP

Dépensé au compte
des Finances ce 7/8/82
ADP

P23/E2,31

Montréal, 8 Juillet 1882,

Monsieur,

Les Commissaires des Chemins à Barrières
de Montréal s'assembleront ~~MARDI~~ ^{Jeudi} prochain,
le 10 Courant
à 4.30 heures p.m.

Votre obéissant serviteur,

L. H. Kille
Secrétaire.

A. Desjardins Sec. Tr. & T.
Ville St. Henri —

A Considérer.

Projet d'arrangement avec
la Ville St. Henri pour
Commutatio *se. se.*

P23/E2,31

N^o 1488
Jos. Rielle Et
C^o. des Syndics
Assemblée Générale
Le 10 août 1882
@ 1/2 P. M.

Deliquis notifiée
8 Août 1882
J. Rielle
Secrétaire

P23/E2,31



Bureau du Surintendant de l'Acqueduc

Hôtel-de-ville.

Montréal le 9 Aout 1882

A Desève Jr Sec

Sec du Conseil de ville St Henri

Monsieur

J'ai à vous informer que la cité de Montréal a fait commencer les travaux pour macadamiser le chemin sur l'Avenue Atwater en réponse à la sommation qui lui en a été faite par votre Conseil de ville, mais ces travaux sont interrompus par le fait qu'un de nos citoyens M^r Robert Allan, est à construire sur la rue même un bateau et par là empêche notre entrepreneur de continuer ses travaux. Ceci va sans doute mettre la cité de Montréal à des frais extra que son entrepreneur pourra réclamer pour les délais, je suis ainsi de vous notifier que si l'obstruction dont je me plains n'est pas immédiatement levée, la cité devra revenir contre votre Conseil pour les dommages encourus.

En attendant votre ^{immédiate} coopération, dans cette affaire

Je demeure

Votre etc.

Louis Desève
Sup de l'Acqueduc



N^o 1789
Louis Lesage &
Montreal 9 Aout 1882
Messieurs concourant
le Chemin Macadamisé
de la Rue Atwater
Lesage

P23/E2,31

P23/E2,31

319. NOTRE DAME ST

Montreal, th 11 August 1882

A. Delisle Secy. Inf
Paris.

Enclosed please find my cheque
N^o 5137 for three hundred and ninety
eight ⁴⁷/₁₀₀ cent \$398 ⁴⁷/₁₀₀ in payment
of taxes on my property at
St. Anne.

Kindly send me receipts &
much obliged

Yours faithfully

A. Delisle

Secretary General
Municipality of St. Anne

P23/E2,31

N^o 1790
Alexandre Brown
11 Août 1852
Paiement des taxes
Municipales de Québec
A. J. P.
De la

P23/E2,31

DAVID R. McCORD, M.A., B.C.L.
ADVOCATE,
Commissioner For Manitoba.

131 St. James Street,

Montreal, 12 August 1887.

A. Desere Jr. Esq.

My Dear Sir,

Would you kindly send me copies of resolutions sent to you the other evening to be passed at St. Henri's oblige,

Yours truly
David R. McCord

P23/E2,31

N^o 1491
D^r McLeod
12 Avant 1882
pour certains
V29
ed.

P23/E2,32



CETTE PIECE
A ÉTÉ RECLASSÉE
PAR LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-HENRI
AU NUMÉRO
2674

P23/E2,31



CETTE PIECE

EST ABSENTE

DU DOSSIER

P23/E2,31

Ville de St. Henri.

Alph. Charlebois Maire, et (M. M. J. M.
Maur. Mbazalais, Agée Beusit. F. Y.
Joulette, Jm Daigneau, Louis de
Sénécal, Régis Holt & Ferd. Dagenais
Tous Conseillers Municipaux.

Messieurs,

Avis Spécial vous est donné par le soussigné,
Alex. Desève, Jr., Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de
la Ville de St. Henri, qu'une **SESSION SPECIALE** du Conseil de cette
Ville est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu
ordinaire des Sessions d'ice Conseil, Mercredi, le seizième
jour du mois de Aout, mil huit cent quatre-vingt-deux
à 7.30 heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération
les sujets suivants, savoir :

1. Question des Chaus Urbains

2 - do - Chemins & Trottoirs

Donné à St. Henri, ce 15 Aout 1882.

A. Desève Jr

Secrétaire-Trésorier.

P23/E2,31

Province de Québec Je soussigné Albert Barre, caustable special domicilié en
ville des Neuvies dans la ville des Neuvies, dans le comté d' Hochelaga, dans le District
de Montréal, certifie sous mon serment d'office, que j'ai signifié l'avis
special par écrit d'une part @ Messieurs Alphaire Charles, François,
Daigneau & Aggie Renaud en leur en laissant un double du dit avis
à eux mêmes en personnes, et à Messieurs Jean M. Massy, Jean B^e
Lazelle, F. Y. Goulette, Régis Kotte, Louis M. Senechal & Rodman
Dagenais en partant et laissant un double du dit avis à une
personne raisonnable de leurs domiciles respectifs, entre dix onze
heures de l'avant midi, le quinzeième jour du mois d'août mil
huit cent quatre vingt deux -

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 15 août 1882

A. Barre
Caustable Special.

N^o 1494.
Avis & Retrait d'une
Session Special de
Caucil de la ville de
Neuvies, le 16 août 1882
A. Barre

P23/E2,31

Memorandum.

From JOHN McMILLAN,
Petroleum Oil Producer and Refiner,
28 ST. FRANCOIS XAVIER STREET.

Refineries: PETROLIA, Ont., and MONTREAL, P.Q.

P. O. Box 1260.

Montreal, 14 Aug 1882

To

Alex. Resicop
Secy
St Henri

Dear Sir, I hereby dispute the valuation of my property as last assessed, and claim reduction of increased valuation
Yours resptly
John W. Millan

P23/E2,31

JOHN McMILLAN,
Petroleum Oil Producer and Refiner,
P.O. Box 1269.

Refineries: PETROLEA, Ont., and MONTREAL, P.Q.

28 ST. FRANCOIS XAVIER STREET,

Montreal, 16th Aug 1881

A Charlebois by Mayor St. Henri.

Dear Sir,
I find that the Delegates
have increased 100% to the value
of my property this year - which
if it is correct. I shall be very glad
to realize upon at the price ~~to be~~
will other proprietors.

It was my intention to place
this matter, personally, before yourself
and the Council this evening,
but, as ill health prevents me speaking
abroad today. I write you this letter
with the view of, if necessary, the question
being opened, and left over until a
future meeting. So that when I do come,
the answer "your application to the Council
is too late" may not be given to me

Yours truly
John McMILLAN
J. McMILLAN

P23/E2,31

JOHN McMILLAN,
Petroleum Oil Producer and Refiner,
P.O. Box 1269.

Refineries: PETROLEA, Ont., and MONTREAL, P.Q.

28 ST. FRANCOIS XAVIER STREET,

Montreal, 16th Aug 1881

A Charlebois by Mayor St. Henri.

Dear Sir. Since that the delegates
have increased 100% to the value
of my property this year - which
if it is correct. I shall be very glad
to realize upon at the price to be
will other proprietors.

It was my intention to place
this matter, personally, before yourself
and the Council this evening.
but, as ill health prevents me speaking
abroad today. I write you this letter
with the view of, if necessary, the petition
being opened, and left over until a
future meeting. So that when I do come,
the answer "your application to the Council
is too late" may not be given to me

Yours truly
John McMILLAN
J. McMILLAN

N^o 1795
John McMillan
16^e Aum^o 1882
Je plains de
l'evaluation illece
deses proprieete
J. M.
McMillan

P23/E2,31

A Son Honneur Le Maire
Et à Messieurs Les Conseillers de la ville de St-Henry

Vos Souhaux vous imposent

L'ayant appris que votre conseil auroit empêché ou passé une résolution par laquelle il auroit donné ordre de ne plus permettre aux jeunes gens du Club Mont Royal, de jouer dorénavant le dimanche comme ils feroient auparavant sur le Terrain de la Paroisse des Champs Urbains de la Cité de Montréal, sis & situé en la Ville de St-Henry, sur lequel les jeunes gens du rudit Club s'amusaient après les offices du dimanche à se recier & à jouer sans commettre aucun Trouble ni disorde pour opprobrer les voisins, comme font tous ceux qui s'amusaient en la ville de St-Henry à se recier & à amuser par certains jours le dimanche, qu'ainsi vos Souhaux ont espéré que votre conseil accordera ou laissera les dits. jeunes gens dudit Club Mont Royal se recier jouer & s'amuser le dimanche après les offices comme ils ont toujours fait avant sans faire de Trouble ni commettre aucun Trouble pour opprobrer les voisins et vos Souhaux ont signé ce neuvième jour d'Avril mil huit cent quatre vingt deux.

Henri Simcalpe
Joseph Simcalpe
Louis Simcalpe
Fabien Simcalpe
Adolphe Fichaux
Louis Livielle
Foussain Bequin
Joseph Sonton
Gilbert Baudras
Hyacinthe Brisset
Joseph Lacroix
Edmond Vincent
Moïse Gougeon
Samuel Koffand.

Charles Koffman Charles Senecal
 Louis Maricholle Hippolyte Gravel
 Pire Mc Wifen Ch. Quel
 A. G. Deschamps
 Casimir Dicksonne
 M^{re} Leduc
 George Mantha
 L. Papin et B. M.
 Louis Papin p^r
~~Joseph Desrochers~~
 Florin Desrochers
 George Pollard
 Philot Doucet
 Y. Lemoine
 Eli Dupras
 Germain Lefebvre
 F. J. Hazelaire
 F. H. Hazelaire fils
 A. Lenoir
 Auguste J. Rossel
 Adolphe Desrochers
 J. Senais p^r
 Eli Desive Pire
 C. Lefebvre fils
~~F. Lenoir~~
 J. Desrochers
 F. Marichal
 J. Curcotte
 A. Desive
 F. Martin
 M. Martin
 Noire Martin
 M. Pressan
 M^{re} Cite
 A. Robillard
 A. Senecal
 P. Corneau
 Benjamin Chenier

N^o 1796,
Requete du Club
Militaire Royal deman-
dant l'assimilation de
jouer à la balle (pétit)
Ce Dimanche
Le 4^{me} Août 1777
A. D. G.
S. G.

P23/E2,31